

UNIVERSITE ASSANE SECK DE ZIGUINCHOR



UFR DES SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

MEMOIRE DE MASTER

Intitulé de master : Politiques publiques, cultures et développement

Spécialité : Politiques Publiques et Développement

Le rôle des ateliers mécaniques dans le développement local : le cas de la commune de Ziguinchor

Sous la direction de :

Dr Benoît Tine, Maitre de conférences

Présenté par :

Seydou Coly

Membres du jury

| Prénom et Nom | Titre | Qualité | Institution |
|----------------------|-----------------------|----------------|--------------------|
| Moustapha Tamba | Professeur titulaire | Président | UCAD |
| Benoît Tine | Maitre de conférences | Encadreur | UASZ |
| Amadou Amath Dia | Maitre de conférences | Examineur | UASZ |
| Melyan Mendy | Maitre de conférences | Examineur | UASZ |

Année universitaire 2015-2016

DEDICACES

Je dédie ce travail à :

Mes défunts parents, maman Khadidiatou Sarr et papa Baboucar Coly ;

Tous les enseignants qui ont contribué de près ou de loin à ma formation sociologique en particulier les enseignants du département de sociologie de l'UASZ ;

Ma chère épouse Joseline Sagna ;

Mes camarades de promotion, je veux nommer Zacari Anié Sagna, Seynabou Sylla et Oumou Danfakha.

REMERCIEMENTS

Mes remerciements sont adressés à :

- Monsieur Benoît Tine, maître de conférences et directeur de mémoire ;
- Monsieur Abdou Thioye, Président AATAA ;
- Monsieur Boubacar Diédhiou de la chambre de métiers de Ziguinchor ;
- Monsieur Papiss Ansoumana Diémé, agent de recouvrement à la Recette Perception Municipale ;
- Tous les mécaniciens de la commune de Ziguinchor ;
- Tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce travail.

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS..... | 4 |
| INTRODUCTION..... | 6 |
| PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE..... | 8 |
| CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE..... | 9 |
| CHAPITRE 2 : CADRE METHODOLOGIQUE..... | 36 |
| DEUXIEME PARTIE : ANALYSE ET INTERPRETATION DES DONNEES..... | 55 |
| CHAPITRE 1 : LES POLITIQUES COMMUNALES..... | 56 |
| CHAPITRE 2 : LE FONCTIONNEMENT DE L'ATELIER..... | 66 |
| CHAPITRE 3 : L'IMPACT SOCIOECONOMIQUE DES ATELIERS..... | 76 |
| CONCLUSION..... | 82 |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 83 |
| ANNEXES..... | 86 |

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

AATAA : Association des Artisans Travaillant Autour de l'Automobile

ANSD : Agence National de la Statistique et de la Démographie

ARD : Agence Régionale de Développement

AOF : Afrique Occidentale Française

APIX : Agence de Promotion des Investissements et des Exportations

B.O.T : Bureau Organisation du Travail

B.U : Bibliothèque Universitaire

CEDEAO : Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CMZ : Chambre de Métier de Ziguinchor

CODESRIA : Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique

CRFP : Centre Régional de Formation Professionnelle

ENSIS : Enquête Nationale sur le Secteur Informel au Sénégal

IFAN : Institut Fondamentale d'Afrique Noire

ISI : Industrialisation par Substitution des Importations

MPME : Micro, Petite et Moyenne Entreprise

OAT : Organisation Administrative du Travail

OHADA : Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires

OIT : Organisation Internationale du Travail

ONG : Organisation Non Gouvernementale

OST : Organisation Scientifique du Travail

PALPICS : Projet d'Appui à la Lutte contre la Pauvreté

PIB : Produit Intérieur Brut

PME : Petite et Moyenne Entreprise

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PRI : Politique de Reploiement Industrielle

PSE : Plan Sénégal Emergent

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

SAC : Système d'Action Concret

SODIZI : Société du Domaine Industriel de Ziguinchor

UASZ : Université Assane Seck de Ziguinchor

UCAD: Université Cheikh Anta Diop

UCAO : Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest

UEMOA : Union Economique Monétaire Ouest Africaine

INTRODUCTION

Après avoir accédé à l'indépendance, essentiellement dans les années 1960, la plupart des pays africains ont commencé à promouvoir leur industrialisation. Il y avait, en effet, chez les dirigeants africains la conviction que l'industrialisation était nécessaire pour assurer l'autosuffisance en biens matériels et réduire la dépendance vis-à-vis des pays avancés. On attendait à ce que l'industrialisation accélère le passage des pays africains d'une économie agricole à une économie moderne, qu'elle crée des emplois, qu'elle améliore les revenus et les niveaux de vie et qu'elle réduise la vulnérabilité à la détérioration des termes de l'échange résultant d'une dépendance vis-à-vis des exportations de produits primaires. Mais dans les années 1970, avec les chocs pétroliers successifs et l'apparition de problèmes d'endettement il est devenu clair que l'industrialisation par le remplacement des importations n'était tout simplement pas viable. De ce fait, l'introduction des programmes d'ajustement structurel dans les années 1980 oblige les pays africains à délaisser les actions spécifiques pour promouvoir l'industrialisation, au profit de l'élimination des facteurs faisant obstacle aux exportations et d'une spécialisation plus poussée. C'est l'avènement du développement du secteur privé et le désengagement de l'Etat du secteur productif, mais également la forte croissance du secteur informel. C'est ainsi que dans le cadre de sa politique de développement, le Sénégal mise sur la promotion de l'initiative privée et le développement participatif. Cela a permis l'instauration des politiques nationales de l'artisanat, un secteur presque privé et regorge plusieurs corps de métiers puisqu'il intervient dans l'alimentation c'est-à-dire la transformation de fruits sauvages, le textile, la construction, l'art, la poterie et dans d'autres domaines d'activités économiques en fonction des demandes de la clientèle. De ce fait, cet artisanat est arrivé au point qu'on ne peut pas l'ignorer quand on parle de développement économique sénégalais malgré que sa quasi-totalité est dans le secteur informel.

La décentralisation par une politique de régionalisation caractérisée par le transfert de certaines compétences de l'Etat vers les collectivités locales va constituer une autre facette du désengagement de l'Etat. Déjà en 1972, puis en 1996 et récemment en 2013 avec l'acte III de la décentralisation, elle est régie dans des textes plus connus sous le nom de codes des collectivités locales.

De ce fait, la Commune de Ziguinchor dans sa politique de construction et de développement essaye d'organiser le secteur de l'artisanat qui fait partie aussi des points

fondamentaux du développement, surtout du côté de la couture, de la menuiserie bois, de la menuiserie métallique et de la mécanique. Car, elle met en place un personnel pour le paiement des taxes, en appuyant les politiques de formation de l'Etat, et veiller à l'occupation de l'espace public surtout chez les mécaniciens ;

Malgré toutes ces politiques, le sous-secteur de la mécanique présente des difficultés.

C'est pourquoi à travers l'organisation du travail dans les ateliers nous allons essayer de montrer l'impact des ateliers dans le développement communal, par le biais des recettes de l'atelier, des revenus des membres, des taxes versées, de l'emploi des jeunes, de leur formation et leur socialisation.

Cette étude comporte en plus de l'introduction et la conclusion deux parties : le cadre théorique et méthodologique et l'analyse et l'interprétation des résultats.

PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

La première partie de notre étude traite deux chapitres que sont : le cadre théorique et le cadre méthodologique.

CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE

1-1. REVUE DE LA LITTERATURE

L'analyse sur la problématique de l'organisation du travail nous a permis d'identifier un certain nombre d'ouvrages. Ces auteurs nous ont permis d'avoir des informations sur l'évolution de l'organisation du travail, sur le secteur informel et son rôle dans le développement local

De ce fait, nous avons jugé primo de lire *L'essentiel de la théorie des organisations* (R. Aim, 2013) qui est un ouvrage de synthèse et s'intéresse particulièrement aux étudiants de sociologie comme presque tous les autres que nous avons parcourus. Cet ouvrage fait un peu l'historique des théories des organisations, et cela nous permet d'avoir une vision sur les théories en sociologie des organisations depuis Frédéric Taylor jusqu'à Michel Crozier en passant par Elton Mayo, Robert King Merton et Alvyn Goulder. Donc pour ce qui est de F. Taylor, cherchant à rendre efficace l'organisation du travail des entreprises est allé jusqu'à créer une organisation scientifique du travail. Cette théorie marquera alors une étape importante des organisations industrielles. Car dans cette organisation l'ouvrier n'est plus calculateur de son temps de travail mais plutôt par son supérieur qui est son maître. Ce qui veut dire que l'ouvrier travaille selon la volonté des maîtres, sans se soucier de lui. C'est ainsi que E. Mayo dans ses recherches va plus loin pour dire que le désir des ouvriers n'est pas seulement l'amélioration des conditions matérielles de travail mais également des relations sociales d'où sa théorie des relations humaines. En outre, nous avons découvert que c'est Adam Smith qui est le père de « la division du travail », c'est-à-dire le premier à avoir donné un nom à ce concept et en avoir fait une théorie.

En effet, ce manuel ne traite pas en profondeur les théories mais juste un aperçu. Il serait donc plus intéressant de montrer les ressemblances et les divergences entre les auteurs. Mais pour avoir une vision plus nette sur la division du travail, nous avons lu l'ouvrage de A. Smith intitulé *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations* (Smith, 2000). Cette œuvre nous a permis de savoir le sens que A. Smith donne à ce concept et de comprendre véritablement ce qu'est « la division du travail » en disant que le plus grand progrès des puissances productives du travail et la majeure partie de l'adresse, de l'habileté et du discernement, avec lesquels il est dirigé ou appliqué ont été, semble-t-il, les effets de la division du travail. Mais, en dehors de cette division « horizontale » du travail Smith oublie

d'énumérer une autre notion concernant l'organisation du travail à savoir la division « verticale » et les relations sociales. Néanmoins, la notion de division du travail sera reprise par F. Taylor, c'est ainsi que nous avons recours à l'ouvrage intitulé *Sociologie contemporaine* (Durant et Weil, 2006). Cet ouvrage part de la naissance de la sociologie jusqu'à son émergence en exposant les théories des auteurs contemporains comme Boudon, Bourdieu, Crozier, Touraine, etc. C'est ici que nous avons une compréhension sur la fameuse OST (organisation scientifique du travail) de Taylor et la succession des résumés des différentes théories sociologiques en générale plus particulièrement les théories de la sociologie des organisations comme la « bureaucratie wébérienne ». Il faut dire également que cet ouvrage ne parle pas en profondeur dans l'ensemble des théories mais montre les divergences et les ressemblances des différents auteurs dans leurs logiques. C'est pour cela, partant de la rationalisation de l'organisation du travail, M. Weber est arrivé à créer une bureaucratie, très proche de l'OST de F. Taylor. Des théories qui ont délaissé l'aspect social dans l'organisation du travail des entreprises.

Pour être plus fin, nous avons consulté *Le phénomène bureaucratique* (Crozier, 1963), un ouvrage qui montre les failles de la bureaucratie qui selon Weber est l'organisation la plus parfaite que l'humanité n'ait jamais connu où les hommes n'auront plus la commande de l'organisation. Mais Crozier nous montre que quelle que soit l'organisation, les hommes sont les seuls responsables. C'est dans ce sillage qu'il soutient que le leader le plus efficace est un leader permissif, ce n'est pas l'organisation la plus rationnelle au sens wébérien qui obtiendra les meilleurs résultats, mais l'organisation la plus vivante, c'est-à-dire celle où les subordonnés seront amenés à participer le plus aux décisions qu'ils auront à appliquer. Cet ouvrage nous a permis d'avoir un aperçu sur l'organisation du travail et la place qu'occupe l'individu ou l'acteur dans une organisation. Ici M. Crozier rejoint un peu E. Mayo dans sa théorie des relations humaines en allant plus loin pour dire que quelle que soit l'organisation l'ouvrier aura toujours le moyen de se libérer, mais jusqu'à présent cette organisation est loin de notre étude car cette organisation est formelle et rationnelle.

L'acteur et le système (Crozier et Friedberg, 1981), cette œuvre vient compléter la précédente sur le rôle que joue l'acteur dans un système, car pour ces deux auteurs, il n'y a pas de systèmes sociaux entièrement réglés ou contrôlés. Les acteurs individuels ou collectifs qui les composent ne peuvent jamais être réduits à des fonctions abstraites et désincarnées. Ce sont des acteurs à part entière qui, à l'intérieur des contraintes souvent très lourdes que leur impose « le système », disposent d'une marge de liberté qu'ils utilisent de façon stratégique dans leurs interactions avec les autres. La persistance de cette liberté défait les réglages les

plus savants. Donc l'acteur est libre et qu'il s'écarte bien souvent des attentes. D'où le concept de jeu qui, plus qu'un changement de vocabulaire, est un mécanisme concret grâce auquel les hommes structurent leurs relations de pouvoir et les régularisent tout en leur laissant – en se laissant – leur liberté. Mais, il faut aussi noter que Crozier n'a pas encore proposé une organisation comme l'a fait F. Taylor. Jusqu'ici, il ne fait que critiquer les organisations précédentes qui ont oublié l'aspect social du travail.

Le pouvoir et la règle (Friedberg, 1993), cet ouvrage ira encore plus loin sur la notion de pouvoir et lien qu'il a avec la règle dans une action organisée. De ce fait, l'auteur définit le pouvoir comme étant l'échange déséquilibré de possibilités d'action, c'est-à-dire de comportements entre un ensemble d'acteurs individuels et/ou collectifs.

Pour lui alors, il n'y a pas de champ neutre et non structuré dans la mesure où il n'y a pas d'action sociale sans pouvoir, et que tout pouvoir suppose et constitue une structuration du champ, c'est-à-dire une régulation des comportements des acteurs impliqués. C'est ce qu'il convient de voir maintenant en revenant à la dynamique fondamentale des relations de pouvoir comprises comme relations d'échange négocié de comportements. Comme l'amour et la confiance, le pouvoir est donc bien inséparable de la relation à travers laquelle il s'exerce, et qui lie entre elles des personnes concrètes autour d'enjeux chaque fois spécifique. Pas de pouvoir sans relation, pas de relation sans échange.

Aly Diouf (1984), dans son projet de fin d'étude, nous montre une organisation du travail dans un atelier de mécaniciens. Pour lui, avant de parler d'organisation du travail il faut au préalable avoir une planification de l'implantation de l'atelier, qui permet d'arriver à faire une planification de l'organisation. Cette dernière est une étape nécessaire pour permettre de mieux combiner les ressources humaines, matérielles et financières. De ce fait, plusieurs fonctions ont été décrites à savoir la fonction administrative, la fonction financière, la fonction technique, la fonction commerciale, la fonction de sécurité, la fonction sociale, la fonction médicale et la fonction publicité. Ce travail de Aly Diouf nous a permis de voir les mécanismes d'une organisation au sein d'un atelier de mécaniciens.

Malgré tout l'intérêt que portent ces ouvrages, ils ne relatent que l'organisation formelle dans les grandes institutions dans un cadre purement occidental. Cependant, ils ne prennent pas en compte le secteur informel et ils n'évoquent pas les politiques étatiques dans l'organisation du travail dans les différents secteurs surtout celui de l'artisanat plus particulièrement celui de la mécanique et leur mode de recrutement. C'est pour cette raison que nous nous sommes intéressés aux *Politiques industrielles en Afrique de l'Ouest* (Otoo, 2013). Un ouvrage qui s'intéresse aux populations africaines et ceux qui œuvrent dans les

politiques de développement. Même s'il n'illustre pas l'organisation du travail dans le secteur de l'artisanat mais il nous a permis d'avoir une vision des politiques d'organisations industrielles dans le cadre africain. Car c'est là que nous avons une idée sur les politiques industrielles depuis les indépendances jusqu'à aujourd'hui. Cependant il serait mieux pour l'auteur d'aller au-delà du secteur formel pour évoquer le secteur informel.

Abdoulaye Niang (1996) définit le secteur informel comme l'ensemble des activités de commerce, de production de biens et services à valeur marchande, de pratiques associatives d'épargne et de crédit, de transfert ou de redistribution des ressources, toutes se menant à une échelle plus ou moins réduite, qui échappent partiellement ou totalement à la législation et/ou aux normes dominantes qui régissent le champ des activités et des pratiques de même catégorie.

Cette définition de A. Niang, nous a permis d'avoir une connaissance de ce qu'est le secteur informel en des termes simples et claires.

L'ouvrage de Boubacar Basse (2012), nous vient en aide en nous faisant l'historique de l'entrepreneuriat au Sénégal mais également l'importance du secteur informel. Car le secteur informel joue un rôle de premier plan dans l'économie africaine en général et sénégalaise en particulier.

Pour Basse, la tradition entrepreneuriale sénégalaise est pratiquement bicentenaire car remontant aux grandes familles des communes de Saint-Louis et de Gorée, appelées « traitants », qui s'activaient dans le commerce de la gomme, et plus tard de l'arachide, en partenariat avec les comptoirs des grandes maisons de commerce bordelaises et marseillaises de l'époque coloniale.

Cependant, dès 1950, le monde des affaires sénégalais connut un tournant historique marqué par la fin du monopole de l'arachide, comme objet des transactions commerciales. Les opérateurs économiques commencèrent à s'intéresser à l'importation des biens d'équipement et des produits laitiers ainsi qu'au transport et à l'immobilier. Le mouvement ainsi enclenché se poursuivra pour embrasser tous les secteurs d'activités économiques.

L'acte d'entrepreneuriat demeure la création d'entreprise, l'innovation en est le moteur, l'entrepreneur est l'acteur, le marché représente les opportunités et le milieu constitue l'incitation à l'entrepreneuriat.

Quatre types d'entreprises et d'unités de production constituent les composantes principales de l'entrepreneuriat sénégalais. On distingue ainsi : les grandes entreprises privées qui sont essentiellement étrangères c'est-à-dire des filiales de groupes multinationaux et

étrangers. Les entreprises publiques et parapubliques : elles sont constituées des établissements publics à caractère industriel et commercial, les sociétés d'Etat, les sociétés d'économie mixte. Les petites et moyennes entreprises privées, qui sont considérées par la Banque Mondiale, dans son rapport 1989, comme le principal chaînon manquant du tissu économique. Les petites unités informelles marchandes : elles sont relativement nombreuses. Constituant ce qu'il est convenu d'appeler le « secteur informel », ces entreprises sont caractérisées par une faible dissociation de la sphère productive et domestique, par l'absence de salariat permanent, l'inexistence de comptabilité et d'appel au crédit institutionnalisé.

Malgré toute l'importance de cet ouvrage Boubacar Basse nous parle du secteur informel en général et pas spécifiquement du secteur de l'artisanat qui nous intéresse en particulier la mécanique. En revanche l'auteur devrait parler du secteur informel en détails, c'est-à-dire parler du secteur de l'artisanat.

Quant à Geneviève Marchand (2005), dans son mémoire, essaye de conceptualiser et de comprendre le phénomène de l'économie informelle. Pour lui, les politiques d'ajustement structurel ont beaucoup impacté sur le secteur informel. Car, à partir des années quatre-vingt, en raison des politiques d'ajustement structurel, la fonction publique offre de moins en moins d'emplois. Ces politiques stagnent le secteur formel moderne et entraînent le développement du secteur informel qui offre un coût à la création d'emplois beaucoup plus faible. Parallèlement, la fonction publique offre de moins en moins d'emplois en raison, entre autres, des politiques d'ajustement structurel.

Cet ouvrage nous a permis d'avoir une autre dimension dans la compréhension des conséquences des politiques d'ajustement structurel. Mais, il serait beaucoup plus intéressant pour Geneviève Marchand d'évoquer le secteur informel dans sa diversité. C'est-à-dire nous parler du secteur de l'artisanat qui regorge le plus d'emploi informel, parler également des mécanismes d'organisations (recrutement, répartition des tâches...).

Soulèye Kanté (2002) fait une analyse de l'évolution historique du secteur informel, c'est-à-dire les caractéristiques du passé et du présent du secteur informel. Car pour lui « à l'origine, le secteur informel servait à désigner les activités de petite taille, essentiellement destinées à procurer des revenus de subsistance aux nouveaux citoyens, produits d'un exode rural particulièrement important dans les années 70, marquées par un cycle de péjorations climatiques, de sécheresse, voire de désertification, en Afrique subsaharienne notamment. Par la suite, la notion s'est étendue à l'ensemble des petites activités qui, du fait de leur origine traditionnelle ou de leur caractère récent ou spontané, se sont démultipliées et consolidées en rapport avec le chômage endémique, en progression constante

dans les différents pays africains confrontés à la crise économique et aux conséquences sociales des programmes d'ajustement structurel initiés sur le continent au cours des années 80 et 90 ». Crise économique et croissance urbaine constituent les facteurs essentiels de l'expansion du secteur informel qui offre un cadre d'insertion socio-économique à des migrants saisonniers et autres agents économiques déflatés ou exclus du secteur moderne, qui y exploitent des unités de production de biens et services en vue de créer principalement des emplois et des revenus.

Il poursuit sa réflexion en évoquant l'activité artisanale, avec des branches d'activités suivantes : Alimentation, Bâtiments et Connexes, Bois et Ameublement, Métaux et Construction Métallique, Habillement, Cuir et Textiles, Hygiène et Soins Corporels. Ces activités ou métiers peuvent être répartis en trois catégories: l'artisanat de production, l'artisanat de service et l'artisanat d'art. Selon S. Kanté ce secteur occupe une place importante qui compte « *environ 4.580.000 travailleurs (artisans, compagnons et apprentis) qui s'activent dans des corps de métier dont le nombre varie de 91 à 171 d'un pays à l'autre dans l'espace de l'UEMOA* ».

Mais avec tout l'intérêt que porte ce document, l'auteur devrait aller plus loin dans sa réflexion, en illustrant les modes d'organisation dans le travail des différentes catégories ou branches d'activités, également le mode de recrutement. Car il nous permet, au-delà du secteur informel dans sa globalité, de savoir la place qu'occupe l'activité artisanale.

Souleymane Mbaye (2012), nous fait une étude sur la dynamique du secteur de l'artisanat dans la région de Ziguinchor. Pour lui, l'appellation « secteur informel » met l'accent sur le caractère « non officiel » des activités qu'on y recense. L'artisanat est pour l'essentiel inclus dans ce « secteur non structuré ». Dans cet article, S. Mbaye s'est focalisé sur l'aspect économique pour mesurer la dynamique du secteur artisanal, en s'appuyant sur l'épargne et l'investissement des différentes branches d'activités. C'est dans ce sens qu'il dit qu'en termes de dynamique d'accumulation, l'utilisation des critères de segmentation du secteur informel dans le cadre stricto sensu de l'artisanat de la région de Ziguinchor permet d'identifier en gros deux catégories d'unités qui sont loin d'être homogènes, mais qui ont quelques points communs. La première comprend un groupe d'unités appartenant à la section Production (boulangerie et menuiserie) et caractérisé en moyenne par un niveau relativement élevé d'épargne et d'investissement.

Plus hétérogène mais comprenant surtout des unités qui offrent des prestations de service, la seconde est caractérisée par des niveaux d'épargne et d'investissement plus modestes.

Mais il serait plus intéressant, d'étudier les modes d'organisation des différentes branches et leur contribution dans le développement local.

Lopez Diatta (2011), dans son mini-mémoire, nous donne une idée de ce que le secteur de l'artisanat contribue dans le développement de la région. Car pour ce qui est de l'artisanat de production regroupant toutes les activités de transformation de produits agricoles et halieutiques, c'est-à-dire : la maçonnerie, la menuiserie-bois, la menuiserie métallique, la couture confection, la boulangerie, la fabrication de produit alimentaire, la cordonnerie, le séchage et le fumage de poisson, la fabrication de boisson, la fabrication d'instruments de musique, les nouvelles activités de production,... est le sous-secteur par excellence le plus développé. Il dégage un chiffre d'affaires de 110 337 000fcfa en 2002.

L'artisanat de service regroupe l'ensemble des activités de maintenance, de réparation et de service. De par les emplois qu'il crée et les revenus générés, ce sous-secteur occupe la deuxième place et le sous-secteur de l'artisanat d'art regroupant toutes les activités de transformation de matières premières en une touche artistique et culturelle. Ceci nous le trouvons plus dans les villages artisanaux. Sa clientèle est essentiellement constituée de touristes. C'est dans ce sous-secteur de l'artisanat que l'on retrouve les artistes. Mais malgré tout ce travail de Lopez Diatta, il n'a pas étudié en profondeur les corps de métier dans les différents sous-secteurs. Ce qui fait qu'il n'a pas illustré la part des ateliers mécaniques dans le développement de la commune.

I-2. PROBLEMATIQUE

La question du développement a toujours été un défi majeur pour tous les pays du monde entiers. Et cela s'explique par une organisation du travail et la maximisation du profit. Selon Adam Smith, considéré par les historiens de l'économie comme le père de « la division du travail », dans *Recherche sur la Nature et les Causes de la richesse des nations* livre I et II (2000) relate deux causes majeures expliquant la richesse des nations : la première est le travail ou plutôt la division du travail et la seconde est le capital et son accumulation.

Cette organisation du travail restera très longtemps une préoccupation dans les entreprises. Ainsi que Frédéric Winslow Taylor (1856-1915) tente de réorganiser le travail dans les industries. Pour Taylor, les traditions de métier sont effectivement mauvaises, parce que, l'ouvrier est le seul responsable de travail. Il le fait d'une manière purement empirique, non « scientifique », et il perd du temps à cause de cette mauvaise organisation. Et l'ouvrier ne travaillait pas pour augmenter le taux de la production mais surtout son gain. Car son gain n'est que le résultat d'une approximation des plus aléatoires, fruit d'une négociation qui peut sans cesse être remise en question, du côté de l'ouvrier comme du côté de la direction Taylor vise donc à instaurer une rationalisation de l'activité productive qualifiée d'organisation scientifique du travail afin d'éliminer les « temps morts » qui limitent les rendements. Il met l'accent sur la double division du travail au sein de l'entreprise industrielle qu'il systématise :

1. La division horizontale ou technique conduit à la parcellisation des tâches, simplifiées à l'extrême, afin de pouvoir être exécutées par un ouvrier ne possédant pas de qualification particulière : l'ouvrier spécialisé fait son apparition avec le taylorisme ;
2. La division verticale ou social établit une séparation totale entre les « cols blancs » (ingénieurs) qui conçoivent le processus de production, le temps nécessaire à la réalisation des diverses tâches et les « cols bleus » (ouvriers) ; la médiation étant assurée par les contremaîtres, munis d'un chronomètre, qui vérifient le respect des horaires et l'exécution correcte des pièces.

Division Usinage et Fabrication (un atelier mécanique). Pour lui la nouvelle forme d'organisation Ces enjeux sur l'organisation ont permis à un moment donné, à l'occident d'avoir des industries performantes favorisant une professionnalisation des ouvriers, avec une augmentation de salaires qui leurs permettra de payer les taxes. Ces dernières permettront à l'Etat d'investir sur sa population.

L'Afrique ne sera pas en reste dans cette perspective d'atteinte d'objectifs, plus particulièrement en Afrique de l'Ouest, au cours de la période qui a suivi immédiatement les indépendances (1960-1980).

C'est dans ce contexte que Charles Mahip Diaw (1983) dans son projet de fin d'étude à l'école polytechnique de Thiès, nous propose une organisation du travail au Bureau Organisation du Travail de la Régie des Chemins de Fer du Sénégal. Le B.O.T est chargé d'organiser le travail au niveau de la division usinage et fabrication et aura pour but principal de promouvoir le rendement et la qualité de la production. Dans sa logique, cette organisation du travail doit tenir compte de l'épanouissement du travailleur qui dépend beaucoup des critères psychologiques suivants :

- ✓ Le travail doit être varié et avoir un sens
- ✓ Le travailleur ne doit pas cesser d'apprendre au de son emploi
- ✓ Il doit participer aux décisions
- ✓ Le travail doit comporter des relations d'entraide
- ✓ Le travail doit offrir un avenir intéressant.

A cela s'ajoutent l'acquisition d'un minimum d'équipement s'avère indispensable et les critères relatifs à l'hygiène. Il s'agit de faire une politique de sécurité par la prévention des accidents et de favoriser le bien être du travailleur dans son atelier.

La forme de réorganisation ici proposée nous donne les attributions suivantes :

- Préparation du travail ;
- Simplification du travail ;
- Régulation du travail (ordonnancement, planning) ;
- Sélection et rotation du personnel ;
- Notation du personnel ;
- Organisation de la sécurité ;
- Gestion des stocks de matières ;
- Contrôle de la qualité ;
- Contrôle des prix de revient ;
- Contrôle de gestion ;
- La manutention des pièces.

Ces attributions vont impliquer la définition de méthodes de travail qui peut être subdivisée en trois services (section de préparation, section de lancement et la section de contrôle) et d'une organisation humaine qui n'est rien d'autre que la promotion interne par

des motivations qui se basent sur la progression dans le travail et le paiement des horaires mensuelles sous forme de prime de rendement.

Aly Diouf (1984) également, dans son projet de fin d'étude à l'école polytechnique de Thiès fait une planification de l'implantation et de l'organisation d'un atelier mécanique.

Concernant la planification de l'organisation, il y a ce qu'il appelle l'organisation administrative, l'organisation du travail dans le service technique et l'organisation du système informatique. Pour l'auteur, l'organisation du travail dans le service technique est sous la responsabilité directe du directeur technique, qui devra utiliser tous les moyens à sa disposition pour son bon fonctionnement. Pour ce faire, il aura sous son commandement :

- Un (1) Chef d'atelier ou chef du Service d'exécution, qui est chargé de veiller au bon déroulement du travail dans l'atelier. Ses compétences seront énormément mises à profit pour la supervision et l'assistance des exécutant-mécaniciens dans le travail.
- Un (1) Contremaître responsabilisé à l'entretien de l'équipement ;
- Deux (2) techniciens mécaniciens, spécialistes des injecteurs ;
- Trois (3) mécaniciens pour le démontage et nettoyage ;
- Deux (2) pour les réparations de culasse ;
- Un (1) technicien mécanicien inspecteur ;
- Deux (2) mécaniciens pour la réparation, des pompes et soufflantes ;
- Un (1) mécanicien contrôleur aux dynamomètres ;
- Deux (2) mécaniciens pour les travaux sur vilebrequin ;
- Deux (2) mécaniciens sur le banc régulateur/prise de force ;
- Trois (3) mécaniciens dans le garage des camions ;
- Deux (2) mécaniciens pour la réparation des circuits d'admission de l'air pour le refroidissement et le graissage ;
- Deux (2) mécaniciens pour le banc piston-bielle-chemise de cylindre.

Toute cette équipe sera chargée de faire les travaux, c'est-à-dire la réfection, la réparation proprement dite et l'entretien avec un schéma organisationnel du travail. Préalablement, le client devra s'adresser au Responsable de la vente qui devra recueillir toutes les informations utiles aux clients et les enregistrer en vue de faciliter le diagnostic et l'inspection du produit (moteur) en réparation. Ces déclarations peuvent être assez précises pour que la nature des travaux nécessaires puisse être immédiatement déduite par les personnes responsables : le Chef d'atelier et le mécanicien-Inspecteur. Alors une estimation de la facture des services est dressée à l'intention du client. Une fois que l'accord

du client est obtenu l'exécution du travail pourra démarrer. Une fiche de travail est ensuite établie, sur laquelle sont consignés les travaux à effectuer et les temps d'exécution correspondants. Cette fiche est attachée au moteur ou à son organe comportant des anomalies à son entrée de l'atelier de réparation. Le moteur est envoyé à la salle de nettoyage selon les spécifications consignées dans le manuel du constructeur. L'opération suivante consistera au démontage du moteur, en déposera ses sous-ensembles que l'on nettoiera et enverra au banc d'inspection. A ce niveau, on effectue un diagnostic le plus précis possible de l'organe qui est ensuite envoyé au banc de réparation spécialisé. On distingue sept bancs :

- 1 banc de réparation de culasse et autres organes de joints ;
- 1 banc de réparation de vilebrequin et accessoires ;
- 1 banc de réparation de piston-bielle-chemise de cylindre ;
- 1 banc de réparation des pompes, souffrantes et turbo ;
- 1 banc de réparation régulateur prise de force ;
- 1 banc de réparation de volant-carter de volant-roulement pilote ;
- 1 banc de réparation et nettoyage des circuits d'admission de l'air, de graissage et de refroidissement, notamment les filtres.

La réparation du bloc-cylindre se fera au coin de la salle de nettoyage et démontage. Toutes les pièces détachées et autres fournitures nécessaires seront approvisionnées et le travail s'effectuera sous le contrôle efficace d'un contremaître.

A la fin des travaux de, réparation sur banc, le bloc-cylindre et les autres organes du moteur sont rassemblés sur un des trois bancs de remontage pour y être assemblés.

Une fois tous les travaux sur le moteur terminé, on l'envoie à la salle du dynamomètre pour y être testé. Les paramètres recueillis lors de ces tests, comparés aux normes du constructeur, devront permettre au Directeur Technique d'apprécier la qualité du travail effectué. En cas de non satisfaction, le moteur est réintroduit dans l'atelier de réparation pour y subir les améliorations nécessaires. Sinon, il sera stocké dans la salle de stockage des produits ou remonté à son socle s'il revient du garage des camions, ou alors livré au client qui devra payer le prix de la facturation.

Par contre, les travaux d'entretien, le réglage, éventuellement les petites réparations d'organes ou de sous-ensembles des moteurs peuvent être effectués sur place au garage des camions. Dans ce cas, il ne sera pas nécessaire de faire la dépose du moteur.

Un planning dressé pour l'ensemble des postes de travail de l'atelier permettra de prévoir la durée du séjour du moteur à chacun d'eux et le client pourra ainsi être renseigné

avec précision sur la date de sortie de son moteur. Soulignons que l'atelier démarrera en faisant de la sous-traitance avec les maisons spécialisées dans la rectification des vilebrequins et autres travaux de tournage. La gestion et l'organisation de toutes les opérations dans l'atelier seront laissées à la diligence du Directeur Technique.

En effet, de nombreux pays ouest-africains ont amorcé une industrialisation rapide avec une forte dépendance vis-à-vis de l'appareil d'Etat. Non seulement, l'Etat a conduit le processus de développement mais il a surtout pris les rênes de l'économie. De nombreux pays ont adopté des politiques d'Industrialisation par Substitution des Importations (ISI) dans leurs efforts de transformer leurs économies. En l'absence d'une classe moyenne performante, l'Etat a conduit les efforts d'entrepreneuriat en mettant en place divers types d'industrie dans presque tous les secteurs de l'économie. Cette politique d'industrialisation a été appuyée par une panoplie de politiques qui peuvent être jugées, de nos jours, peu orthodoxes telles que la mise en place de barrières tarifaires, le maintien de taux de change et d'intérêt fixes, les lignes de crédit orientées, la mise en place de grands offices de commercialisation, et entre autres la fixation de toute sorte de prix.

Ces politiques et les projets d'industrialisation qu'elles ont accompagnés ont été jugés inappropriés et contre-productifs par les grands économistes. Par exemple, le maintien des barrières tarifaires au nom de la protection des industries naissantes a été ridiculisé et taxé d'avoir engendré des situations qui ont permis de maintenir à flot des entreprises faisant preuve d'une inefficacité flagrante. Le système de taux de change fixe aurait considérablement surévalué les monnaies locales et découragé les exportations. Les lignes de crédit orientées ont engendré l'allocation inefficace des ressources. Dans l'ensemble, la mainmise de l'Etat dans pratiquement tous les aspects de la vie économique a tué les stimulants du marché et les initiatives privées. Cependant, et dans une plus large mesure, bon nombre de ces politiques pourraient se justifier par les conditions initiales dans lesquelles les pays se sont retrouvés pour la plupart à l'indépendance, les grands déficits infrastructurels ; l'absence d'une classe moyenne entreprenante ; le manque d'un secteur privé fonctionnel et la nécessité politique de combler les attentes du peuple. En effet, l'histoire semble avoir été favorable aux approches d'industrialisation conduites par l'Etat. Dans le monde occidental, les interventions gouvernementales étaient visibles dans plusieurs domaines de l'économie dans le cadre du « New Deal » pour juguler la crise des années trente. Le succès du Plan Marshall dans la relance des économies de l'Europe occidentale ravagées par la guerre a montré comment la main visible de l'Etat peut faciliter le développement. Cependant, il serait juste de dire que dans bon nombre de pays africains, ces politiques ont été poussées à l'extrême.

Lorsqu'on les replace dans le contexte où la plupart des pays commençaient à peine à mettre sur pied des bureaucraties performantes dans des sociétés multilingues et multiethniques, la médiation et l'intervention de l'Etat dans tous les secteurs étaient vouées à se heurter à des défis que l'Etat n'était pas préparé à gérer efficacement.

Depuis tout ce temps, les pays africains ont dû faire face à une urbanisation accélérée. En raison des politiques de développement industriels importés niant les réalités socio-économiques locales qui provoquera un nombre grandissant de migrants dans les villes.

Ainsi, à l'exception de certains pays d'Asie, les Etats et les industries des pays africains n'ont pas été en mesure de créer suffisamment d'emplois. L'insuccès de l'industrialisation à l'occidentale dans les pays d'Afrique a conduit, depuis leur indépendance, les Etats à un endettement excessif et pousse les bailleurs de fonds internationaux à exiger un désinvestissement de l'Etat dans le but de donner une place plus importante aux industries privées. Parallèlement, la fonction publique offre de moins en moins d'emplois en raison entre autres, des politiques d'ajustement structurel. Ces politiques ont été imposées à la suite de la crise économique des années quatre-vingts. Cette crise a en effet provoqué un ralentissement de la croissance agricole, une chute de la production industrielle, de mauvais résultats en matière d'exploitation, une augmentation de la dette et, bien entendu, une dégradation des indicateurs sociaux. Autrement dit, la stagnation du secteur moderne et des services entraîne le développement du secteur informel qui lui, offre un coût à la création d'emplois beaucoup plus faible.

L'existence du secteur informel au Sénégal, selon Boubacar Basse (2012), remonte bien avant la colonisation avec notamment la dynamique entrepreneuriale des grandes familles des communes de Saint-Louis et de Gorée, appelées « traitants », qui s'activaient dans le commerce de la gomme, et plus tard de l'arachide, en partenariat avec les comptoirs des grandes maisons de commerce bordelaises et marseillaises de l'époque coloniale.

Pour Delphine Abadie (2006), entre 1973 et 1980, des sécheresses récurrentes font dramatiquement chuter la production arachidière. La crise débute officiellement, exprimée par l'apparition d'importants déficits budgétaires et d'opérations courantes (29 milliards de francs CFA à la veille du premier prêt d'ajustement). Alors que le crédit international devient beaucoup plus difficile à obtenir et que les taux d'intérêt grimpent rapidement (de 300% au Sénégal), la détérioration brutale des termes de l'échange au début des années 1980 porte le coût fatal. Le Sénégal n'a alors d'autres choix que d'implanter les Plans d'Ajustement

Structurel du Fonds Monétaire International et de la Banque mondiale, pour corriger les déséquilibres de son économie et assurer l'injection de nouveaux capitaux.

Ce qui favorisera l'exode rural et permettra entre autre le Sénégal de mettre en place un système libéraliste pour ouvrir les frontières permettant l'accès des produits étrangers qui entrent en conflit ou en concurrence avec les produits locaux. Et cela va provoquer la fermeture de plusieurs usines locales car ces produits étrangers de bonne qualité étaient vendus beaucoup moins chers. Face à cette situation de crise l'Etat est dans une incapacité de recruter et le taux de chômage devient de plus en plus important. D'où la forte concentration dans le secteur informel avec l'installation un peu partout des ateliers de mécaniciens dans les villes. A ce titre Abdoulaye Niang (1992) relève six facteurs de l'expansion de ce secteur en milieu urbain sénégalais. Il s'agit selon lui de :

- L'urbanisation galopante ;
- La crise de l'emploi dans le secteur moderne ;
- La faiblesse du pouvoir d'achat de la majorité de la population active ;
- L'existence de compétences et d'aptitudes professionnelles au sein de la population active inemployée dans le secteur moderne ;
- La faiblesse de l'investissement de départ ;
- La complexité du système de réglementation fiscale.

Et dans les années 1970, la chambre des métiers, un établissement public à caractère professionnel chargé d'assurer la représentation régionale des intérêts de l'artisanat auprès des pouvoirs publics et placée sous la tutelle du ministère de l'industrie et de l'artisanat, est créée par la loi n° 77-92 du 10 Août 1977. Pour Omar S. Sy (1996), l'article 2 du décret n° 87-1275 du 10 octobre 1987 les activités artisanales reconnues sont des activités de production, de transformation, de réparation ou de service, à l'exception toutefois des activités agricoles, de pêche, de transport et des activités exclusivement commerciales ou spécifiquement intellectuelles. Les activités artisanales sont ainsi classées en 3 sections:

- L'artisanat de production, si l'activité principale consiste à fabriquer des biens;
- L'artisanat de service, pour les activités de réparation et d'entretien;
- Et l'artisanat d'art, pour la fabrication d'articles d'art ou à usage décoratif.

L'artisanat est considéré comme une des alternatives à l'échec scolaire et représente entre 8% et 10% de la population active au Sénégal, tout en participant à 9% du

PIB national. Il est sans doute le secteur offrant le plus d'opportunités et constitue le plus important en termes de nombre d'entreprises.

Il faut donc patienter jusqu'aux années 2000, avec l'arrivée au pouvoir du régime libéral, pour arriver à la création en Mai 2001 d'un Ministère chargé de la PME et de la loi N°2001-01 du 15 Janvier 2001, Décret N°2001-282 du 12 Avril 2001 portant code de l'environnement. Cette loi permettra une organisation du secteur, surtout en ce qui concerne l'artisanat de service avec la forte présence des ateliers de mécaniciens dans les villes.

En juillet 2005 également, la Politique de Redéploiement Industriel (PRI) est mise en œuvre par l'Etat permettant, une stratégie de développement endogène basée sur un redéploiement régional par la mise en place de pôles régionaux de développement.

Les principaux éléments et cibles de la stratégie nationale d'industrialisation sont : la prise en compte des aspects environnementaux et sociaux dans la conception et le suivi du plan national d'industrialisation.

En dépit de l'existence de textes juridiques incitant à une bonne prise en compte des aspects environnementaux, des lacunes sont notées. Il revient à souligner que le code de l'environnement est encore récent et mérite une efficiente appropriation. Ensuite, les mesures visant à promouvoir l'ouverture des marchés, telles que la réduction des restrictions quantitatives et des tarifs douaniers imposés aux importations et la promotion des exportations. Des mesures visant à promouvoir l'ouverture des marchés sont édictées dans le cadre de l'UEMOA et de la CEDEAO. Le ministère de l'industrie participe de manière active aux différentes commissions d'arbitrage ou de demandes d'agrément.

Les initiatives visant à réduire les procédures et les dépenses liées à la création d'entreprises et aux activités commerciales (enregistrement en une seule étape, réduction des critères imposés en matière de capital ou création de parcs industriels, par exemple). Parmi les mesures visant à réduire les procédures et les dépenses liées à la création d'entreprises, c'est l'Agence de Promotion des Investissements et des grands travaux de l'Etat (APIX) qui s'en charge.

Les initiatives visent à accroître la confiance des investisseurs, s'agissant notamment de la protection des droits de propriété intellectuelle et d'autres droits de propriété, des tribunaux de commerce spécialisés et des mesures destinées à accélérer le règlement des différends commerciaux. L'existence de l'Association Sénégalaise de Normalisation, l'adhésion du Sénégal à l'Organisation Mondiale de la propriété intellectuelle, à l'Organisation Africaine de la propriété intellectuelle, la création d'un service de la propriété intellectuelle au sein du Ministère de l'Industrie, le régime juridique des affaires

consigné par le traité instituant l'OHADA augurent une meilleure garantie des investissements et de la protection de la propriété intellectuelle. En outre, le code des obligations civiles et commerciales met l'accent sur la sécurité des biens et assurent une plus grande fluidité des transactions.

La nature de l'approche réglementaire des questions environnementales va faire recours à des directives et à des contraintes ainsi qu'à des instruments économiques pour faire appliquer la législation. Les questions environnementales sont régies par le code de l'environnement qui impose que des études d'impact doivent précéder toute réalisation de projet. L'aspect contraignant des diverses dispositions du code de l'environnement conduit à une prise en considération des impacts environnementaux. En outre, des contrôles sont effectués de manière inopinée ou à la requête des populations ou des autorités sur le fonctionnement ou les rejets industriels par la division des établissements classés. Des sanctions pécuniaires sont appliquées et des obligations de réparation ou des remises à l'état sont exigées.

Les initiatives visent à intégrer les aspects environnementaux dans les activités industrielles, par exemple en soumettant obligatoirement l'octroi des licences ou des permis à la présentation d'études d'impact environnemental, et d'autres mesures susceptibles d'aller en ce sens. Dans le cadre des constructions nécessitant la délivrance de l'autorisation de construire, les aspects environnementaux sont pris en charge pendant l'instruction du dossier de la demande d'autorisation. L'acte délivré par le Maire doit être compatible avec les différents documents d'urbanisme qui tiennent compte des aspects environnementaux. L'urbanisme, comme l'environnement, est une compétence transférée aux collectivités locales ; par conséquent, toute implantation industrielle doit obéir aux règlements relatifs à l'urbanisme.

Les mesures visent à promouvoir auprès des entreprises les approches volontaires, y compris la responsabilité sociale des entreprises et la bonne intendance de l'environnement. Les approches environnementales dans l'entreprise paraissent nouvelles ; toutefois, le Mécanisme du Développement Propre commence à intéresser les industries soucieuses d'une efficacité énergétique. Par ailleurs, La mise en place de comité d'hygiène, de sécurité du travail dans les entreprises est une disposition réglementaire à caractère social. Le syndicat des entreprises industrielles privées, par sa politique de renforcement de capacité, organise des séminaires de formation et d'échanges sur la problématique environnementale à l'endroit de ses membres ou des travailleurs. La responsabilité sociale et la gouvernance environnementale des entreprises industrielles permettent de dégager l'esprit d'entreprise

citoyenne. C'est le cas des ICS, avec son programme de lutte contre la pauvreté PALPICS, conduit sous la direction du PNUD.

Les mesures visent à réorganiser et améliorer les activités des entreprises du secteur public. Les activités du secteur public font l'objet, d'une part, d'évaluation, de restructuration et d'accompagnement. Le PNUD, dans le cadre du Programme de Bonne Gouvernance, et la Délégation au Management Public, une institution rattachée à la présidence de la République participent à la mise en œuvre des politiques de rationalisation des interventions étatiques. En outre, le nouveau code des marchés publics imprime une meilleure assise de transparence et de bonne gouvernance à l'ensemble des concours extérieurs privés sollicités dans le cadre des missions de l'Etat ou de ses démembrements.

En 2014, le Sénégal a décidé d'adopter un nouveau modèle de développement pour accélérer sa marche vers l'émergence. Cette stratégie, dénommée Plan Sénégal Émergent (PSE), constitue le référentiel de la politique économique et sociale sur le moyen et le long terme. Cette aspiration se décline en une vision qui est celle d'un Sénégal émergent en 2035.

Malgré tous ces efforts consentis en termes de politiques des PME émis par l'Etat du Sénégal, le secteur de l'artisanat, regorgeant sans doute le plus de PME, reste toujours dans des difficultés. Aujourd'hui partant de nos recherches préliminaires, nous nous sommes rendus compte que ce secteur de l'artisanat plus particulièrement la mécanique rencontre des contraintes telles que l'esprit d'entreprise dans l'organisation du travail comme le souligne Tijane Sylla (2001) en disant que « l'entreprise européenne en s'implantant en Afrique, a imposé ses propres normes d'organisation et de production sans tenir compte des réalités sociales et culturelles du milieu. Elle a ainsi renforcé l'écartèlement des sociétés africaines entre la tradition et la modernité. Cette situation de conflit culturel explique les difficultés de gestion de l'entreprise africaine. Assumer les décisions qui assurent la pérennité de l'entreprise, tout en résistant aux pressions du milieu social, tel est le problème qui se pose aux dirigeants d'entreprises africaines ». Il y a également, la complexité du système déclaratif et de la formalité d'enregistrement qui obligent bon nombre de mécanicien d'être dans l'informel. Le manque de formation professionnelle est également une des contraintes sans oublier le code du travail qui ignore toute les réalités de ce secteur. En plus de cela nous pouvons souligner l'exclusion des PME, par rapport aux exigences des normes, des marchés publics avec un accès aux crédits quasi inexistant.

J.M. Perrin et P. Boursin (1993) proposent les activités d'organisation et de gestion d'un atelier de maintenance automobile notamment :

- Réceptionner un véhicule

Maîtriser les relations avec la clientèle.

Maîtriser les relations internes à l'entreprise.

Etablir un diagnostic de dysfonctionnement.

Maîtriser les relations avec la clientèle.

Etablir un devis.

Rédiger un ordre de réparation.

- Contrôler un véhicule avant livraison.

Maîtriser les relations internes à l'entreprise.

Etablir une facture.

- Remettre un véhicule à un client.

Maîtriser les relations avec la clientèle.

Maîtriser les relations internes à l'entreprise.

- Contrôler la gestion de l'atelier.

- Gérer le stock du magasin.

Mouvements physique (stock) et financiers (initiation).

Etablir un bon de commandes de pièces de rechange.

Maîtriser les relations avec les fournisseurs.

C'est ce qui fait que, dans le cadre de notre travail portant sur le rôle des ateliers mécaniques dans le développement local, nous nous sommes intéressés au secteur informel en posant la question de savoir : comment l'organisation du travail dans les ateliers mécaniques influence-t-il la vie économique et sociale des membres jusqu'à participer au développement local de la commune par le biais de l'organisation du travail ?

- Comment se répartissent les revenus au sein de l'atelier ?
- Quelles sont les politiques artisanales de développement local mises en place par la commune dans le domaine environnemental, financière et éducative ?

1-3. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Dans toutes les sciences qu'elles soient sociales ou autres, une recherche cherche toujours à atteindre des objectifs. Ce qui nous permet, donc, de définir l'objectif général et les objectifs spécifiques de notre étude.

1-3-1. OBJECTIF GENERAL

Notre objectif visé dans cette étude est de comprendre l'importance des ateliers de mécaniciens (auto et moto) dans les quartiers de Santhiaba et Boucotte au développement local.

1-3-2. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Nous allons dans ce cas :

1. Démontrer comment les mécaniciens s'organisent jusqu'à rendre performant leurs ateliers ;
2. Faire apparaître les recettes mensuelles des ateliers, la part de chaque membre ;
3. Prouver la contribution financière, éducative et environnementale de ces ateliers à la commune ;
4. Identifier les acteurs qui interviennent dans ce secteur.

1-4. HYPOTHESES

L'hypothèse est une proposition de réponse qui établit un lien fonctionnel entre deux variables, à savoir, la variable dépendante et la variable indépendante. Cela ne veut pas dire que les hypothèses sont les résultats de notre recherche, mais peuvent nous mener à leur production. C'est à la fin de la recherche que nous pouvons dire que si elles sont confirmées (vraies) ou infirmées (fausses). C'est ainsi que, nous avons l'hypothèse principale et les hypothèses secondaires.

1-4-1. HYPOTHESE PRINCIPALE

Les ateliers mécaniques contribuent à l'emploi des jeunes, aux paiements des taxes et à la formation professionnelle de la commune de Ziguinchor.

1-4-2. HYPOTHESES SECONDAIRES

1. Pour une meilleure organisation du travail, les ateliers ont besoin de recruter, se répartir les tâches avec un temps de travail spécifique ;

2. Par une organisation du travail, les ateliers parviennent à avoir un chiffre d'affaire important qui leurs permettent de payer les membres ;
3. Les ateliers participent pleinement au développement de la commune ;
4. Les acteurs qui interviennent dans ce secteur sont les ONG (Organisation Non Gouvernementale), la commune et l'Etat.

1-5. JUSTIFICATION DU CHOIX DE L'ETUDE

Ce choix se justifie tout d'abord, à mettre en œuvre les méthodes d'enquête pour l'élaboration d'un mémoire.

Ensuite, étudier les mécaniciens qui nous semblent être un secteur peu étudié, mais, voir également leur place dans le développement de Ziguinchor (commune).

Enfin, notre choix se justifie par notre ambition de faire de la sociologie des organisations une spécialité et être parmi les premiers étudiants en sociologie de l'université Assane Seck de Ziguinchor à faire un mémoire sur les mécaniciens.

2. CADRE D'ANALYSE

2-1. DEFINITION DES CONCEPTS

La rigueur méthodologique exige que nous explicitions le sens de certains concepts qui paraissent essentiels pour la compréhension de notre travail. Dans notre travail, il s'agit de cinq concepts que sont : le concept de *développement*, *organisation*, *atelier*, *mécanicien* et *informel*.

Le développement est un terme relativement récent dans son sens biologique et très récent dans son acception économique. Selon Jean Copans le terme « *développement* » existe en anglais et allemand depuis le début du 20^e siècle. Ainsi, en français, il apparaît à la fin des années 1950. Le terme développement est issu de celui de sous-développement, de la prise de conscience de l'écart économique croissant qui sépare le monde développé du tiers monde. Signalons que le terme tiers monde a été forgé par Alfred Sauvy dès 1952 (dans son article *Trois mondes, une planète*, Le nouvel Observateur du 14 Août) et que son succès a dépassé largement la sphère francophone, malgré sa référence aux tiers états. Le développement est aujourd'hui multidimensionnel (politique, économique, social, culturel, éthique...) et ses échelles de conception sont variées (locale, nationale, régionale, mondiale, globale...). Il peut être défini alors dans un sens large comme étant « *l'action de faire croître, de progresser, de donner de l'ampleur, de se complexifier au cours du temps* ». Selon Bernard Bret (janvier 2012) « *Le terme de développement, utilisé dans les sciences humaines, désigne l'amélioration des conditions et de la qualité de vie d'une population, et renvoie à l'organisation sociale servant de cadre à la production du bien-être* ». En définitive, telle qu'elle est aujourd'hui en usage, la notion de développement peut être définie comme suit : l'ensemble des changements économiques, sociaux, techniques et institutionnels liés à l'augmentation du niveau de vie résultant des mutations techniques et organisationnels.

Le développement local est alors selon Frédéric Santamaria, « *un processus de diversification et d'enrichissement des activités économiques et sociales sur un territoire d'« échelle » local à partir de la mobilisation et de la coordination de ses ressources matérielles et immatérielles* ».

L'organisation, dans un sens sociologique ou en sociologie des organisations, il désigne « *un ensemble d'individus ou de groupes d'individus en interaction, ayant un but collectif, mais dont les préférences, les informations, les intérêts et les connaissances peuvent diverger, comme dans une entreprise, une administration publique, un syndicat, un parti politique, une association, etc.* ». Selon Crozier et Friedberg (*L'acteur et le système*, 1981), ils

définissent l'organisation comme « *le royaume des relations de pouvoir, de l'influence, du marchandage et du calcul, un construit humain qui n'a pas de sens en dehors des rapports de ses membres* ». C'est-à-dire qu'une organisation ne peut être qu'un construit social, qui existe et se transforme seulement si d'une part elle peut s'appuyer sur des jeux permettant d'intégrer les stratégies de ses participants et si d'autre part elle assure à ceux-ci leur autonomie d'agents libres et coopératifs. L'acteur est donc engagé dans un système d'action concret et doit découvrir, avec la marge de liberté dont il dispose, sa véritable responsabilité. Donc, l'organisation est un champ de coopérations et d'interdépendance entre acteurs avec des intérêts même contradictoires, c'est-à-dire un ensemble de jeux structurés.

Le concept d'*atelier* est défini alors comme un local ou un espace consacré à la fabrication, dans une usine, chez un artisan ou un artiste. Selon Frédéric LE PLAY (1806-1882), c'est « *la zone la plus restreinte au sein d'une usine où sont regroupés un même savoir-faire, la maîtrise d'un métier* ». C'est donc un lieu de travail où les individus (ouvriers) de même spécialité travaillent en commun. Cela veut dire que l'atelier est spécialisé dans un domaine bien déterminé par exemple, on parle d'atelier mécanique, c'est-à-dire qui n'intervient que dans le domaine de la mécanique, un atelier de tôlerie aussi n'intervient que dans la tôlerie. Mais partant de nos recherches, nous avons découvert un autre terme, il s'agit du terme « *garage* » qui est le lieu où se regroupent d'autres corps de métiers différents de la mécanique qui interviennent dans l'automobile: tôlerie et électricité. En définitive, dans un garage on y trouve le mécanicien, le tôlier et l'électricien, alors que dans un atelier de mécanicien, on ne peut y trouver que le mécanicien.

Pour ce qui est de la notion de *mécanicien*, il est important de savoir que ce terme provient de la mécanique qui est d'une manière générale une « *branche de la physique* », dont l'objet est d'une part « *l'étude du mouvement, des déformations ou des états d'équilibre des systèmes physique* ». Dans cette mécanique, il y a la mécanique rationnelle ou mécanique classique qui regroupe la mécanique analytique, la mécanique céleste, la mécanique du point matériel, la mécanique du solide, la mécanique statique, la mécanique des milieux continus incluant la mécanique des fluides et la dynamique. En plus de la mécanique classique, il y a aussi la mécanique quantique et la mécanique relativiste.

D'une autre part, l'objet est l'étude et la conception des machines, il s'agit de la mécanique automobile, de la mécanique navale et de la mécanique horlogère.

Donc, un mécanicien est d'une part un scientifique qui fait des recherches théoriques ou expérimentales dans le domaine de la mécanique et d'autre part une personne qui construit ou qui maintient des machines. C'est-à-dire, « *un réparateur d'automobile qui*

s'occupe de l'entretien et de la réparation des véhicules. Il trouve les pannes, assure les réglages grâce à des appareils de contrôle électrique et change les pièces défectueuse ».

Enfin, concernant le secteur *informel*, il est défini selon l'ANSD (ENSIS 2011), « *comme un ensemble d'unités produisant des biens ou des services en vue principalement de créer des emplois et des revenus pour les personnes concernées. Ces unités ayant un faible niveau d'organisation opèrent à petite échelle et de manière spécifique, avec peu ou pas de division entre le travail et le capital en tant que facteurs de production. Les relations d'emploi - lorsqu'elles existent - sont surtout fondées sur l'emploi occasionnel, les liens de parenté ou les relations personnelles et sociales plutôt que sur des accords contractuels comportant des garanties en bonne et due forme* ». Selon l'Organisation Internationale du Travail(OIT), elle définit le secteur informel sur sept critères :

- Facilité d'accès aux activités ;
- Utilisation de ressources locales ;
- Propriété familiale des entreprises ;
- Echelle restreinte des opérations ;
- Utilisation de techniques simples et nombre réduit de travailleurs ;
- Qualifications acquises en dehors du système scolaire officiel ;
- Marchés échappant à tout règlement et ouvert à la concurrence.

Donc l'informel est, en quelque sorte, un secteur qui échappe aux règles nationales et internationales dans le travail à travers le code du travail, dans le marché, la taille de l'entreprise et le chiffre d'affaire.

| CONCEPTS | DIMENSIONS | INDICATEURS |
|---------------|--|--|
| Développement | Politique Economique Sociale Educative Etc... | Textes de lois Taxes Scolarisation Formation Conditions de vie Qualité de vie |
| Organisation | Parti politique Entreprise Association Etc... | Relations Interactions Répartition des tâches Pouvoirs influences |
| Atelier | Local (garage) | Ouvriers Matériaux Motos et/ou véhicules à réparer |
| Mécanicien | Automobile | Détection pannes Appareil de contrôle électrique Réparation Change pièces défectueuses |
| informel | Economique Technique Professionnelle Sociale Juridique Commerciale Géographique Démographique | Facilité d'accès aux activités Utilisation des ressources locales Propriété familiale Echelle restreinte des opérations Utilisation de techniques simples et nombre réduite de travailleurs Qualifications acquises en dehors du système scolaire officiel Marchés échappant à tout règlement et ouvert à la concurrence |

2-2. MODELE THEORIQUE

Comme dans toutes les sciences, les sciences sociales utilisent des modèles théoriques pour atteindre la vérité. Elles doivent proposer une solution originale à la situation de la problématique. Il faut donc une présentation de l'approche ou du modèle choisi en dégagant les différents auteurs qui en font partie, afin d'opérationnaliser l'utilité de cette théorie dans notre étude. Pour ce faire donc, nous allons voir les modèles théoriques que les auteurs ont invoqués dans la problématique et la revue de la littérature, puis choisir le modèle adéquat pour notre étude.

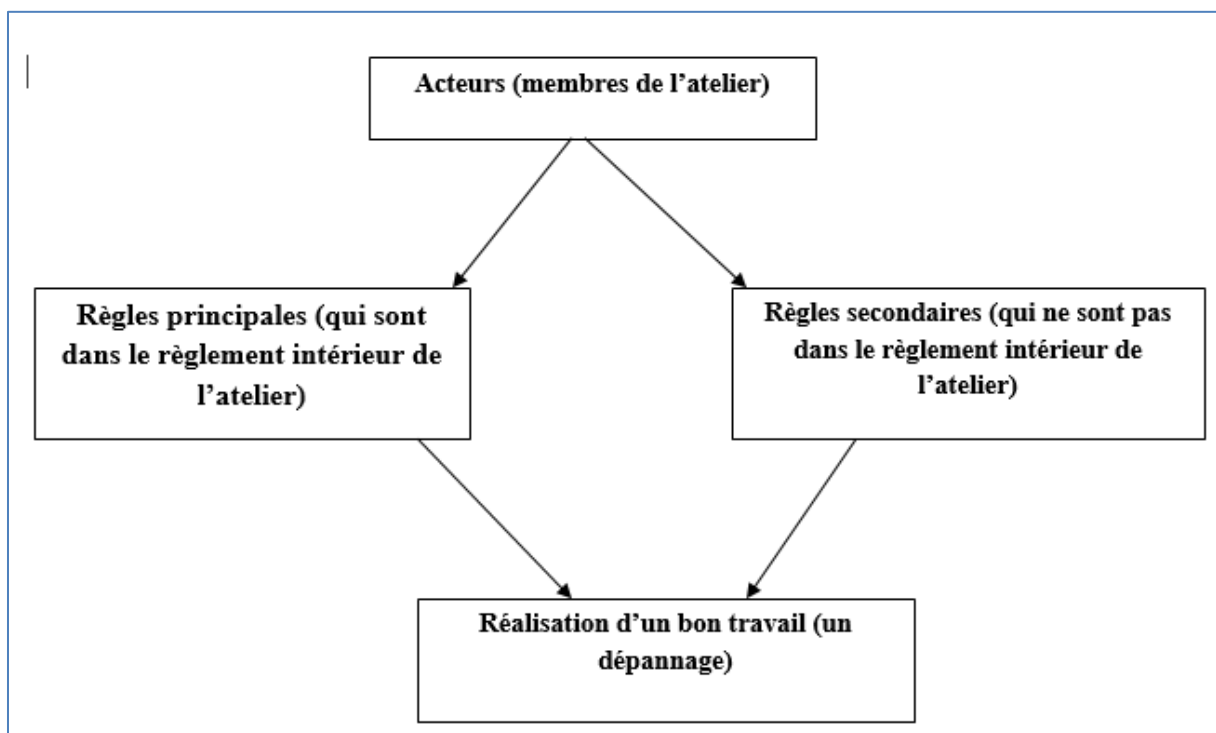
Les relations humaines, Elton Mayo figure de proue de cette théorie dans *Sociologie contemporaine* (2006, Jean-Pierre Durand et Robert Weil), part de l'échec constaté de la Western Electric pour faire une étude de ladite usine. Ses études lui ont permis de faire des observations et des enquêtes au niveau du test room pour constater que « *lorsque les organisateurs chargés des conditions de travail augmentent l'intensité de l'éclairage d'un atelier, les ouvriers, répondent de façon positive (augmentation de la productivité) même si, à la fin, l'intensité est plus faible qu'au début. Il y a un effet particulier dû à ce qu'un groupe est sujet d'observation, surtout si cette observation est le fait d'observateurs extérieurs à l'entreprise, et universitaires de surcroît. Le groupe répond par son comportement à ce qui, dans son esprit, est le plus adapté à la demande des observateurs. De plus, il ne répond pas mécaniquement à des changements extérieurs, mais en fonction de ses relations internes, et celles-ci influent directement sur les comportements individuels. La vie du groupe a une influence directe et importante sur la production de chacun de ses membres* ».

Après cette étude, Elton Mayo constate que le désir des ouvriers était de trouver un enracinement, quelque chose qui leur appartienne, auquel ils se sentent attachés, et où ils aient une fonction, où ils voient le sens de leur travail et où ils sentent l'importance de ce qu'ils font. Faute de quoi, ils accumulaient fatigue et tensions, la première étant souvent plus l'effet d'une frustration que sa cause. Un individu qui ne comprend pas suffisamment ce qui concerne son propre travail, les instructions qu'on lui donne, les actions qu'on lui demande de faire, ne peut que se dégoûter, se fatiguer et se révolter. De ce fait, cette étude a permis d'avoir une autre vision de l'entreprise surtout comme un système social. C'est-à-dire, qui permet aux individus de nouer des relations interpersonnelles au sein de l'entreprise pour une meilleure organisation. Nous avons choisi cette théorie car, nous avons constaté que dans tous les ateliers étudiés, ceux qui fonctionnent le plus sont ceux où les relations humaines sont très fortes. Car, les membres se sentent comme chez eux, liés les uns les autres même en dehors

du travail, ce qui fait que chaque dimanche, des rencontres sont organisées dans les différentes maisons de chaque membre pour discuter et échanger. Dès fois même, c'est le patron qui les invite tous un dimanche à passer la journée chez lui.

L'analyse stratégique, une approche qui part des critiques adressées aux théories précédentes. Cette approche est très intéressante pour notre étude, car elle nous permettra d'identifier les jeux de pouvoir au sein des ateliers et les zones d'incertitude des membres et en même temps, voir l'impact de ces ateliers dans le développement local.

Pour ce faire donc nous allons dessiner ci-dessous un système d'action concret (SAC), qui n'est rien d'autre qu'un ensemble de jeux structurés et d'ajustements permanents entre des acteurs interdépendants, dont les intérêts peuvent être divergents voire contradictoires. Ces acteurs forment un ensemble où se développe des stratégies particulières et est régi par des relations liées aux contraintes changeantes de l'environnement.



Exemple d'un SAC dans un atelier de mécanicien

Ici nous devons comprendre que pour réaliser un travail à l'exemple d'un dépannage, les acteurs, en plus des règles officielles (règlement intérieur), ils en créent d'autres (règlement secondaire) pour avoir une marge de manœuvre et jouir de leur pouvoir afin de réaliser un bon travail, et ceci est valable pour tous les ateliers étudiés.

Cela nous a permis de savoir que pour réaliser un bon travail, chacun des membres (acteurs) de l'atelier cherche à avoir son propre pouvoir en créant sa zone de confort, qui lui démarque de toute contrainte.

Néanmoins, pour cette étude qui se focalise sur la ville de Ziguinchor, nous allons faire sa présentation ainsi que la méthode utilisée pour matérialiser l'approche choisie.

CHAPITRE 2 : CADRE METHODOLOGIQUE

La méthodologie est un procédé qui consiste à définir les démarches à suivre pour mieux appréhender le social étudié. Elle suppose une mobilisation d'un ensemble d'outils, de techniques et de méthodes en vue de confronter les hypothèses à l'épreuve des faits. Elle est aussi la partie permettant au chercheur de bien déterminer son univers d'étude qu'en limitant son cadre d'étude pour répondre au critère de faisabilité.

2-1. L'UNIVERS DE L'ETUDE

L'univers de l'étude consiste à montrer le cadre dans lequel va se dérouler notre étude. Ce cadre concerne la zone sud du Sénégal que l'on nomme : la région de Ziguinchor. Ce choix se justifie par une forte présence des jeunes dans ce secteur de l'artisanat en cette région sud. Certains historiens considèrent l'ethnie Bainounck, comme étant le plus ancien peuplement de la basse Casamance, qui correspond aux limites géographiques de l'actuelle région de Ziguinchor. La région est riche d'une grande diversité ethnique et culturelle, même si on peut identifier des zones propres à certaines ethnies. Les données issues du recensement général de la population et de l'habitat de 2002 renseignent de cette grande diversité ethnique. En effet, il en est ressorti que les principales ethnies sont : l'ethnie Diolas (57,8%) qui est majoritaire, les mandingues (11,10%), le groupe Pulaars (10,5%), les Ouolofs (3,9%), les Manjacks (3,5%), les Ballantes (2,9%), les Sérères (2,70%) et les Mancagnes (2,4%). Ce brassage ethnique fait de cette région l'une des plus cosmopolites du Sénégal. Les religions dominantes sont l'islam (78% au RGPH de 2002) et le christianisme (18% au RGPH de 2002), néanmoins, on note une forte présence d'animistes et de païens dans le département d'Oussouye (32,7% au RGPH de 2002). L'analyse de la répartition géographique selon la zone de résidence de la population renseigne d'un taux d'urbanisation de 45,94% en 2013. Ce taux relativement constant depuis 2002 reste au-dessus de la moyenne nationale qui tourne autour de 42%. La situation d'insécurité liée à la crise, créant des déplacements de population, explique en partie cette forte urbanisation. La ville de Ziguinchor (commune) pour l'année 2013 qui comporte 205 294 habitants renferme 37,38% de la population régionale et 81,38% des citoyens de la région. Le taux d'urbanisation du département de Ziguinchor qui est de 37,38% tire la moyenne régionale vers le haut, alors que Bignona et Oussouye ont des taux respectifs de 7,67% et 0,88%, (ANSD 2013).

2-2. PRESENTATION ET DELIMITATION DU LIEU D'ETUDE

La présentation et la délimitation du lieu d'étude est la phase qui consiste, pour le chercheur, à montrer les limites de son étude sur une étendue donnée. En effet, la région de Ziguinchor constitue notre cadre d'étude qui renferme les communes de Ziguinchor, Oussouye et Bignona. Ainsi pour répondre au critère de faisabilité nous nous sommes limité à la commune de Ziguinchor dans laquelle nous avons ciblé deux quartiers que sont : Boucotte et Santhiaba.

Ce choix se justifie par la très forte concentration d'ateliers de mécaniciens et les plus proche du centre-ville de la commune.

2-2-1. DANS LE QUARTIER DE BOUCOTTE

Boucotte est l'un des plus anciens et des plus grands quartiers de la commune de Ziguinchor et est situé au centre des activités commerciales. Il est subdivisé en quatre parties : Boucotte Est, Boucotte Ouest, Boucotte Nord et Boucotte Sud. Ce quartier regroupe à lui seul 44 ateliers mécaniques dont 4 autos et 40 motos. Ainsi, pour des critères scientifiques d'échantillonnage, notre étude se basera sur trois ateliers dont un atelier auto et deux ateliers motos.

➤ **Atelier n°1**

C'est un atelier moto qui se trouve à Boucotte Nord juste après le Rond-Point Belal LY à gauche à côté d'un atelier de frigoriste en allant vers la SONATEL sur l'avenue Emile BADIANE rue, BN-15.

***Image1** : atelier de M. Malamine TOURE, mécanicien moto à Boucotte*



➤ **Atelier n°2**

Cet atelier moto également se trouve à Boucotte Nord à quelques deux cent mètres du premier atelier à l'avenue Emile BADIANE. Celui-ci est après la place de GAO sous l'angle à droite de la Rue BN-16 de l'avenue Assane DIACK.

Image2 : atelier de M. Moustapha TOUNKARA, mécanicien moto à Boucotte



➤ **Atelier n°3**

C'est un atelier auto situé à Boucotte Ouest Rue BO-11. Il fait face à un vendeur de charbon et à l'alentour il y a des maisons.

***Image3** : atelier de M. Lamine DIAWARA, mécanicien auto à Boucotte*



2-2-2. DANS LE QUARTIER DE SANTHIABA

Le quartier de Santhiaba est également l'un des plus anciens de la ville de Ziguinchor, il est situé au Nord. Santhiaba est le premier quartier à voir en arrivant à la gare routière de Ziguinchor en provenance de Bignona après le pont Emile BADIANE, il longe la route qui mène vers la Guinée Bissau. Santhiaba fait partie aussi des quartiers les plus proches du centre-ville. Ce quartier est confronté à une forte concentration d'ateliers de mécaniciens environ 35 dont motos et 15 autos, parmi lesquels nous avons choisi quatre (4) pour mener nos enquêtes (2 motos et 2 autos).

➤ Atelier n°1

C'est un atelier auto qui se situe sur le prolongement de la rue SO-07 qui mène vers le CIA Night-Club. A côté de cet atelier, tout à fait à droite un autre atelier de vulgarisateur et un kiosque où l'on vend des pièces détachées de voitures. Cet atelier est dans un garage où il y a différentes spécialités (tôlerie, électricité et mécanique).

***Image4** : atelier de M. Abdoulaye DIALLO, mécanicien auto à Santhiaba*



➤ **Atelier n°2**

C'est un atelier moto situé à Santhiaba Ouest à l'avenue Chérif Bachir AIDARA à droite avant d'arriver à l'UCAO (Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest). Cet atelier est en face d'un atelier de frigoriste, près du restaurant AMY NDIAYE et avant d'y arriver se trouve un autre atelier de menuiserie métallique.

Image5 : atelier de M. Papis DIEME, mécanicien moto à Santhiaba



➤ **Atelier n°3**

C'est un atelier moto situé à Santhiaba Ouest en prenant la prolongée de la Rue SO-12 du Rond Point Pape Jean Paul II qui mène vers le boulevard des 54m et, juste avant d'arriver à l'immeuble KEUR KHADIM et FRERES où l'on vend des pièces détachées autos et motos. L'atelier est juste à droite à la rue SO-03 en face d'une vendeuse de « tangana ».

Image6 : atelier de M. Ibrahima DIEDHIOU, mécanicien moto à Santhiaba



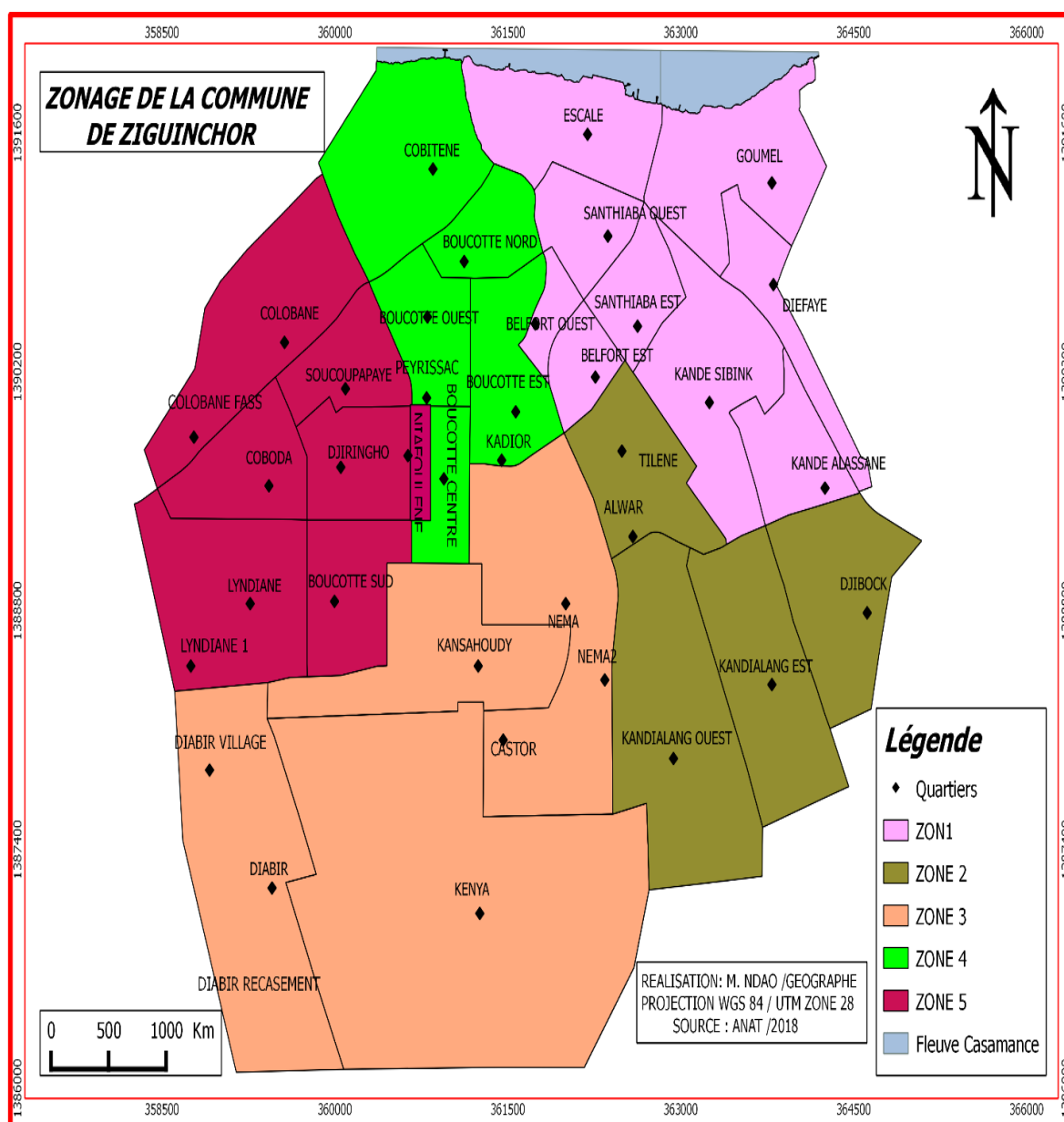
➤ **Atelier n°4**

Cet atelier auto se situe à Santhiaba Ouest à la Rue SO-12 du Rond Point Pape Jean Paul II qui mène vers le boulevard mes 54m. Il est juste sur l'angle à droite après la route qui mène vers le bureau de l'ARD/Z (Agence Régionale de Développement de Ziguinchor). Il se trouve, à côté de cet atelier un vulgarisateur et en face des magasins.

Image7 : atelier de M. Landing SANE, mécanicien auto à Santhiaba



LA CARTE DE LA COMMUNE DE ZIGUINCJOR



Source : <https://mairiedeziguinchor.sn/posts/4j4/histoire-de-ziguinchor>

La ville de Ziguinchor est située en basse Casamance, au Sénégal. Elle constitue le chef-lieu de la région de Ziguinchor qui s'étend sur 7339km², soit 3,7% du territoire national. Issue du découpage administratif de 1984, la région est divisée en trois (03) départements (Bignona, Oussouye et Ziguinchor) et compte huit (08) arrondissements et vingt-huit (28) communes. Elle est limitée au Nord par la Gambie qui la coupe du reste du pays, à l'Ouest par l'Océan Atlantique, au Sud par la Guinée Bissau et à l'Est par la région de Kolda. La région est sous l'influence du climat Sub-guinéen chaud et humide, caractérisée par un régime pluvial relativement abondant et favorable à l'agriculture. Les religions pratiquées sont : le

Christianisme, l'islam et l'animisme. Parmi toutes ces dernières l'islam reste dominant et la plus pratiquée. Cependant, malgré la forte communauté diola, nous notons une diversité de langues qui sont parlées et dominées par le Wolof qui reste une langue nationale suivie du Diola et du Manding. A côté de ces langues locales, nous observons une présence de langues étrangères comme le Créole qui est de plus en plus parlée par les ziguinchorois. Les activités pratiquées sont : la pêche, l'agriculture, le commerce et l'artisanat. (<https://fr.wikipedia.org/wiki/Ziguinchor>)

Vers 1880, Ziguinchor n'est encore qu'un gros village d'une centaine de cases carrées de paille sur moins de 3ha. Les incendies sont fréquents. Les habitants s'appellent eux-mêmes « gourmettes » (les baptisés) et pratiquent un catholicisme teinté de paganisme. Ils habitent dans deux quartiers rivaux : celui des hommes libres à l'ouest, se nomme « Vila Fria » ; et celui des captifs à l'est « Tabanka ». Tout le village était cerné par une palissade en bois ; le port est une simple plage où l'on tire les pirogues et où flotte le pavillon portugais. Le chef de poste est un mulâtre et les principales familles portent des noms portugais.

Au moment de la prise de possession par les français entre 1886 et 1888, la ville compte 600 habitants. Les français ont eu beaucoup de difficulté avec les notables créoles pour créer un état civil et un cadastre. En outre, très vite faute de place, les bâtiments commerciaux débordent le village à l'est où entrepôts et boutiques sont alors de simples constructions en banco donnant vers le fleuve sur des wharfs en tronc de rônier. C'est ainsi que se forme petit à petit ce qui va devenir le quartier Escale avec deux axes principaux : un axe qui longe le fleuve, c'est la future Rue du Commerce ; et un axe perpendiculaire au fleuve, c'est la future rue Javelier.

Le premier plan connu de Ziguinchor date de 1902 et il est établi par le Lieutenant Lambin, Commandant du Cercle de Casamance. L'agglomération couvre une dizaine d'ha, avec le vieux quartier créole à l'ouest et l'embryon du quartier Escale à l'est où de nouvelles rues sont tracées, amorçant un plan en damier et une église en construction près de l'école des Pères du Saint Esprit. La future Rue Javelier se prolonge vers le sud au milieu de rizières jusqu'au cimetière (le premier) et au-delà il y a quelques cases au milieu des cultures qui préfigurent le quartier de Boucotte. Au sud-est le poste militaire se trouve sur la piste de Djifanghor, tandis qu'une autre route mène à Djibélor. Il faut noter qu'à l'époque pratiquement toutes les communications se faisaient par voie fluviale.

Au terme de l'arrêté du 18 Janvier 1907 du Gouverneur Général de l'AOF, Ziguinchor est érigée en « Commune mixte », avec un Administrateur-Maire civil, assisté d'une commission municipale comprenant 2 membres européens et 3 représentants de la

communauté indigène. Le 1^{er} Juin 1907, Ziguinchor supplante Carabane comme chef-lieu du Cercle de Basse Casamance. C'est le 22 Septembre 1909 que toute la Casamance est érigée en un seul cercle divisé en 6 résidences dont celle de Ziguinchor et l'Administrateur Supérieur Mac Claud quitte Sédhiou pour s'installer à Ziguinchor à cette date, marquant ainsi le transfert officiel du chef-lieu, mouvement déjà amorcé par les maisons de commerce depuis 1902.

Un premier lotissement avait été présenté en 1907, mais le plan définitif est mis au point en 1909 ; il est appliqué sur le terrain en 1910-1911 sur les 36ha du quartier Escale avec deux voies nouvelles au sud et à l'est formant le « Boulevard d'Isolement »

Une nouvelle réglementation est mise en vigueur obligeant les habitants de l'Escale à construire leurs maisons en dur avec les toits de tôle ou de tuiles. La plupart des autochtones, ne pouvant pas supporter de telles constructions, quittent alors le quartier.

Les uns s'installent à l'ouest actuel Boudody, où un premier déguerpissement avait déjà installé sur les rizières les « portugais » de l'escale. Les autres s'installent au sud-est du « Boulevard d'Isolement », dans un secteur qui avait été partiellement loti en 1902-1903 par le Commandant de Cercle Lambin (« Lambin ville ») et ce nouveau quartier prend le nom de « Santhiaba » (nouvelle installation).

Les déguerpis de l'Escale ne sont pas expropriés, mais beaucoup de terrains sont achetés par les commerçants et l'Administration coloniale. La plus ancienne construction de la ville d'aujourd'hui est l'ancienne Mairie (actuel Conseil Régional). Par la suite l'Administrateur Mac Claud fera construire, à l'ouest de ce bâtiment, la Résidence Supérieure (actuelle Gouvernance), le Trésor et la Poste. Les premiers caniveaux sont creusés pour évacuer les eaux pluviales.

Il se posait à l'Escale un problème d'eau potable, car la nappe phréatique n'atteint pas le secteur riverain. Le puits le plus proche était « la fontaine de Sindian » situé près du marigot de Boucotte. La plupart des maisons de commerce construisaient des citernes métalliques pour recueillir l'eau de pluie. C'est durant cette période avant la 1^{ère} guerre mondiale que le cimetière chrétien de la route de Boucotte est transféré au sud-est en pleine rizière.

En 1914, Ziguinchor compte 750 habitants dont une cinquantaine d'européens. Avec le trafic du port qui ne cesse d'augmenter et d'attirer de nouvelles populations, les faubourgs de Santhiaba et de Boucotte gonflent et l'agglomération passe de 1 500 habitants en 1916 à 2 500 habitants en 1921. Le territoire de la Commune mixte est élargi en 1922 et fait à cette date plus de 600 ha.

En 1925, Ziguinchor passe au statut de Commune mixte de second degré, c'est-à-dire avec des membres de la commission municipale élus et non plus nommés. Les 1ers libanais commencent à s'établir dans la ville. La voirie urbaine est améliorée et on plante en alignement sur ces voies des cocotiers et des caillcédrats. Quelques automobiles roulent depuis 1920.

Toujours en 1925, le premier bac automoteur fonctionne pour relier Ziguinchor à la rive nord du fleuve où commence à tracer, au milieu des vasières, « la chaussée de Tobor » devant conduire à Bignona. L'usine électrique fonctionne en 1927.

En 1931, l'huilerie traite une partie de la production d'arachide qui était jusque-là exportée en coque vers l'Europe.

En 1930, la ville compte 8 000 hts répartis essentiellement entre les deux villages de Santhiaba et Boucotte. Deux lotissements successifs complètent à Santhiaba celui de 1902 : le plan est un dossier régulier d'orientation NW-SE et NE-SW avec des lots de 30m/30. Quant à Boucotte qui profite le plus de l'afflux des ruraux, son lotissement se fait en 1926, avec des axes NS et EW. En 1932, déjà le quartier déborde à l'ouest pour former le futur quartier de Peyrissac.

A l'est, un petit village baïnouk, Goumel existait depuis longtemps au bord du fleuve. Des européens s'y sont fait établir des titres fonciers pendant la première guerre mondiale et les habitants doivent déguerpir pour aller créer la palmeraie proche du nouveau cimetière, le village de Diéfaye. Durant la même période, au-delà de la dépression qui ceinture Santhiaba au sud des Mancagnes émigrés de la Guinée portugaise construisent à l'orée du plateau quelques cases qui seront à l'origine du quartier de Tilène.

La période de véritable expansion de Ziguinchor se situe après la 2^e guerre mondiale. En 1945, Ziguinchor compte 10 000 hts. La ville est dotée d'un véritable aéroport en 1953. Un ouvrage de quai est construit en 1955, pour permettre l'accostage facile des navires de mer, en lieu et place des wharfs. La route transgambienne est tracée.

En 1956, Ziguinchor accède au statut de commune de plein exercice qui abroge le système du double collège électoral.

Le recensement de 1951 donne 15 600 hts autochtones et 530 « européens et assimilés ». La 1^{ère} mission de photographie aérienne date de 1954 et fait apparaître à l'ouest la croissance de Boucotte qui donne les quartiers de Peyrissac et Niéfoulène. La ville atteint la route d'Oussouye et la dépasse avec l'embryon du futur quartier de Colobane.

Vers le sud au-delà de Boucotte, un habitat clairsemé s'étire vers l'aéroport jusqu'à la bourgade de Néma. Le petit village de Kansaoudy blotti sous sa palmeraie s'étend

plus à l'ouest. A l'est à partir de Santhiaba, l'urbanisation touche Petit Kandé, séparé du village par une palmeraie jardinée qui donnera plus tard le quartier de Léona. Toujours à partir de Santhiaba, le quartier de Tilène pousse avec des digitations vers l'ouest au cœur des rizières humides dans un secteur qui donnera les quartiers de Belfort et de Kadior.

Il faut constater que jusque-là, malgré la croissance démographique et l'apparition de nouveaux quartiers, l'habitat n'est jamais jointif. Du reste, le dessin d'ensemble de la ville, y compris dans l'escale, laisse apparaître de très importants espaces libres.

La mission aérienne de 1960, confirme la croissance en éventail de l'agglomération ziguinchoroise avec ses 30 000 hts. La ville continue de grandir au plan spatial. A l'ouest les quartiers de Colobane, Soucoupapaye, Grand Dakar et Lyndiane sont constitués où se constituent. Néma fait la jonction avec Boucotte. Tilène s'élargit au sud-est et la jonction est faite entre Santhiaba et Kandé.

Le quartier de Lyndiane, déjà embryonnaire, sera confirmé et personnalisé avec les missions aériennes de 1966 puis celle de 1969. Cette période voit également naître entre 1960 et 1966 le quartier d'Alwar et son extension vers le village rural de Kandialang.

Officiellement en 1951, on relève cinq (05) quartiers : Escale, Boudody, Goumel-Katanta, Santhiaba et Boucotte.

En 1960, il y a huit (08) quartiers officiels : Escale, Santhiaba (qui inclut ses extensions), Boucotte nord-ouest, Boucotte nord-est, Boucotte sud, Peyrissac, Grand Dakar et Tilène. En 1967 la ville est découpée en douze (12) quartiers.

En 1973, on repasse à une délimitation en cinq (05) quartiers : Boudody incluant l'escale ; Santhiaba avec toutes ses extensions y compris Tilène ; Boucotte-Est ; Boucotte-Ouest (Peyrissac) et Boucotte-Sud (qui inclut Grand Dakar). Ce n'est qu'un tout petit peu plus tard, que les limites communales intègrent le quartier extra communal de Colobane et le village de Kandé, ancien chef-lieu de Canton. Il faut noter que l'OHLM a construit deux cités : une à Néma dans les années 1960, et une autre à Boudody en 1970-72.

Le pont Emile Badiane pour traverser le fleuve vers la rive nord à la place du bac a été inauguré en Janvier-Février 1979. Durant les années 1970 à 1980 différentes opérations de lotissements ont eu lieu dans les quartiers spontanés notamment à Grand Dakar, Peyrissac, une partie de Lyndiane, Tilène Belfort etc. Ces opérations ont créé une vive tension dans la ville. De nouvelles règles et critères d'attribution de lots ont été définies et les nouveaux lotissements (Château d'eau, Tilène et autres quartiers) ont connu moins de tension dans les années 1980-1990. Une nouvelle cité de logements modernes réalisés par un privé est construite dans les années 1980 entre Kansouady et Néma.

Dans les années 1980, un nouveau découpage officiel fait passer la ville à dix (10) quartiers, puis en 1987 le dernier découpage met en place seize (16) quartiers : Boudody-Escale, Santhiaba (incluant Tilène et Belfort), Dièfaye, Kandé, Djibock, Kandé sibenck, Colobane, Boucotte Ouest, Boucotte Est, Boucotte Centre, Djiringho, Lyndiane, Néma, Kénia et Kandialang.

Au niveau de Goumel, l'Etat a cédé son titre foncier à la Commune qui l'a rétrocédé à un privé en relation avec la banque de l'Habitat pour la réalisation de parcelles viabilisées vendues.

Aujourd'hui l'extension de la ville se fait en direction de Kénia, Diabir, et le secteur de Djibock, Kandialang et Kantène. Ce qui fait que la commune de Ziguinchor compte 35 quartiers que sont : Boucotte Centre, Boucotte Est, Boucotte Nord, Diéfaye, Diabir, Djiringho, Soucoupapaye, Goumel, Kandé Alassane, Kandé Sibenck, Kandialang Est, Kandialang Ouest, Kansahoudy, Kénia, Lyndiane II, Belfort, Néma2, Santhiaba, Tilène, Colobane, Boucotte Ouest, Santhiaba Est, Coboda, Boudody-Escale, Lyndiane1, Peyrissac, Niéfoulène, Néma1, Kastor, Cobitène, Kador, Djibock, Alwar et Colobane Fass.

Après Jules Charles Bernard, 1956 à 1966 d'autres premiers magistrats ont présidé aux destinées de la commune.

Il s'agit de :

- Antoine Etienne CARVALHO de 1966 à 1977 ;
- Mamadou Abdoulaye SY de 1977 à 1985 ;
- Robert SAGNA de 1985 à 2009 ;
- Abdoulaye BALDE de 2009 à 2022 ;
- Ousmane SONKO de 2022 à nos jours.

<https://mairiedeziguinchor.sn/posts/4j4/histoire-de-ziguinchor>

Dans le but d'élargir sa carte universitaire et de désengorger les universités publiques existantes (notamment l'université Cheick Anta DIOP de Dakar), les autorités sénégalaises ont décidé, depuis le début des années 2000, d'ouvrir de nouveaux établissements d'enseignement supérieur.

Initialement prévu pour être un Centre universitaire régional (CUR), le projet d'implantation d'un établissement à Ziguinchor s'est transformé en la création d'une université complète à la suite d'une décision du président Abdoulaye Wade.

C'est ainsi que l'université de Ziguinchor a été pédagogiquement ouverte au cours du mois de février 2007. En 2013, l'établissement a été renommé en hommage à Assane Seck, un universitaire et homme politique sénégalais.

L'UASZ est composée de quatre unités de formation et de recherche (UFR des sciences économiques et sociales (SES), UFR des sciences et technologies (ST), UFR des lettres, arts et sciences humaines (LASHu) et UFR des sciences de la santé (2S)), de deux écoles doctorales (Ecole doctorale Sciences, Technologies et Ingénierie (ED-STI) et Ecole doctorale Espaces, Sociétés et Humanités (ED-ESH)) et de plusieurs laboratoires de recherche (Laboratoire de géographie et environnement (LGE), Laboratoire de chimie et physique des matériaux (LCPM), Laboratoire de mathématiques et applications (LMA), Laboratoire d'océanographie, des sciences de l'environnement et du climat (LOSEC), Laboratoire d'agroforesterie et d'écologie (LAFE)).https://fr.wikipedia.org/wiki/Universit%C3%A9_Assane-Seck_de_Ziguinchor

2-3. POPULATION CIBLEE

Dans une étude scientifique, notamment en sciences sociales, il est important et nécessaire de repérer les différentes populations ou individus qu'y interviennent. Cependant, dans notre recherche qui porte sur *L'organisation du travail au sein des ateliers mécaniques pour le développement de la commune de Ziguinchor*, nous allons nous intéresser aux mécaniciens, c'est-à-dire les chefs d'ateliers et les apprentis. Nous allons également nous intéresser aux élus locaux et aux spécialistes.

2-4. METHODE ET TECHNIQUES D'INVESTIGATION

La collecte des informations s'effectue, le plus souvent, par une mobilisation d'un certain nombre de Méthodes et Techniques d'investigation comme *l'approche quantitative* et *l'approche qualitative*. Généralement, en sociologie comme dans beaucoup d'autres sciences de l'homme et de la société, un fossé de plus en plus large se creuse entre les partisans des méthodes quantitatives et les partisans des méthodes qualitatives. Pourtant, loin de s'opposer, ces deux types d'approches sont complémentaires. La méthode quali-quantitative comparée réconcilie ces deux pôles en combinant les avantages de l'un et de l'autre. Cependant, dans le cadre de notre étude nous avons choisi de mener une recherche basée sur la Méthode Qualitative. Dans la mesure où il est question, ici, de comprendre les stratégies adoptées entre les membres dans l'organisation du travail dans les ateliers de mécaniciens. Et de comprendre les politiques organisationnelles, fiscales, de formation, urbaines et d'aménagement du territoire permettant aux ateliers ou aux membres de participer au développement local de la

commune. Cette méthode apparaît comme celle qui est propice pour recueillir des données non-chiffrées, en quelque sorte des discours qui vont nous permettre de mobiliser l'ensemble des éléments nécessaire pour une analyse qualitative.

2-4-1. L'APPROCHE QUALITATIVE

L'approche qualitative est une technique de recueil de données. C'est donc une méthode qui consiste à recueillir des données non-chiffrées. En effet, l'approche qualitative renferme un certain nombre d'outils de collecte de données parmi lesquels nous avons choisi *l'entretien* (à travers *le guide d'entretien*) et *l'observation*.

2-4-1-1. L'ENTRETIEN (LE GUIDE D'ENTRETIEN)

Instruments de recherches en sciences sociales, les entretiens sont des procédés d'investigation scientifique qui utilisent des processus de communication verbale pour recueillir des informations en relation avec le but fixé. Pour notre étude, nous avons opté pour l'entretien semi directif. C'est un procédé scientifique qui permet de recueillir de plus amples informations sur un sujet donné.

Nous avons porté notre choix sur l'entretien semi directif parce qu'il s'agissait pour nous, de vérifier certaines informations recueillies ailleurs et d'approfondir nos connaissances par rapport à des domaines précis. Ce type d'entretien permet à l'enquêté de répondre librement aux questions selon son inspiration en laissant toutefois à l'enquêteur la possibilité au cours de l'entretien, de recentrer le débat et de poser des questions de clarification lorsqu'il le juge nécessaire. Nous avons donc élaboré des guides d'entretien adressés aux mécaniciens, aux élus et spécialistes du secteur. Ce qui fait qu'avec le principe de la saturation, nous avons effectué vingt-six (28) entretiens dont vingt-et-un (21) dans les ateliers de mécaniciens, deux (2) à la chambre de métiers de Ziguinchor, un (1) à la Recette Perception Municipale, un (1) à la Mairie, deux (2) au Centre Régional de Formation Professionnelle et un (1) à IA/Z (Inspection d'Académie de Ziguinchor).

2-4-1-2. L'OBSERVATION

L'observation est une technique qui relève de l'approche qualitative, par conséquent, elle est un outil de collecte des données souvent utilisé par les ethnologues. Toutefois, les sociologues ont parfois recours à une telle technique pour les besoins de leurs recherches ; aussi parle-t-on d'observation sociologique. On dénombre plusieurs types d'observation parmi lesquels nous avons choisi de faire l'observation directe, indirecte et

l'observation intermédiaire, cela pour une durée de trois (3) mois (décembre 2015 à février 2016).

2-4-1-2-1. L'OBSERVATION DIRECTE

C'est une technique d'enquête qui met le chercheur en contact avec la réalité étudiée. Ainsi par exemple si le sociologue veut s'informer sur les caractéristiques d'une émeute, s'il veut analyser la manière dont celle-ci se déroule, s'il veut être témoin, il doit accompagner les manifestants. Ce mode permet la délimitation du champ de recherche, facilite la formulation et l'organisation des hypothèses de recherche pour l'élaboration d'une méthode.

De ce fait, nous nous sommes rendu à l'atelier de Monsieur Landing Sané (mécanicien auto à Santhiaba) comme apprentis durant une semaine, du 30 novembre au 05 décembre 2015 et de Monsieur Ibrahima Diédhiou (mécanicien moto à Santhiaba) comme apprentis pendant cinq (5) jours, du 07 au 11 décembre 2015. Le but de cette observation est de nous permettre d'être en contact direct avec la réalité.

2-4-1-2-2. L'OBSERVATION INDIRECTE

Elle complète l'observation directe. En effet, dans toutes les sociétés à écriture, une grande partie des informations concernant chaque individu est consigné par écrit et il en est de même souvent pour les collectivités. L'observation documentaire peut être rétrospective puisqu'il est possible de rassembler des informations sur des faits passés. Les documents sont les traces que peuvent avoir laissés les phénomènes.

Pour ce faire, nous nous sommes rendu à la BU de Dakar, à la bibliothèque du département de sociologie de Dakar, au CODESRIA, à l'IFAN et à la maison des archives nationales durant la période de septembre à octobre 2013 et évidemment à la BU de Ziguinchor entre 2013 et 2016 pour la documentation.

2-4-1-2-3. L'OBSERVATION INTERMEDIAIRE

Elle est constituée par les enquêtes par interview. Il s'agit d'aller ici interroger des individus pour extraire de leurs réponses les informations que l'on recherche sur les phénomènes étudiés.

Ce qui nous a permis de réaliser des entretiens à la Mairie, à la Chambre de Métiers de Ziguinchor, à la Recette Perception Municipale de Ziguinchor, à l'Inspection d'Académie de Ziguinchor, au Centre Régional de Formation Professionnelle de Ziguinchor

et dans les ateliers de mécaniciens étudiés dans la période de décembre 2015, pour avoir le maximum d'informations dans notre étude.

2-5. DIFFICULTES RENCONTREES

Au cours de nos recherches, nous avons rencontrés plusieurs difficultés, dont les deux plus importantes méritent d'être mentionnées.

La première est liée à la documentation écrite. Après avoir parcouru plusieurs bibliothèques à savoir : la bibliothèque universitaire de l'Université Assane SECK de Ziguinchor, le Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences sociales en Afrique (CODESRIA), l'Institut Française d'Afrique Noire (IFAN) de Dakar, les archives nationales de Dakar, la bibliothèque universitaire de l'Université Cheick Anta DIOP de Dakar. Nous avons eu de sérieux problèmes à trouver des ouvrages parlant sur les mécaniciens. La deuxième est le manque de moyens financiers et l'insuffisance des subventions. Dans la mesure où il nous a fallu dépenser plus d'argent pour bénéficier des services des autres afin d'obtenir des informations utiles pour notre étude.

DEUXIEME PARTIE : ANALYSE ET INTERPRETATION DES DONNEES

CHAPITRE 1 : LES POLITIQUES COMMUNALES

Nous nous sommes intéressés aux politiques communales sinon municipales pour voir comment la mairie intervient sur le plan politique pour mieux organiser ce secteur. C'est pour cette raison que nous allons parler en premier lieu des politiques d'aménagement du territoire, ensuite, des politiques financières, enfin, des politiques de formation.

1-1. LES POLITIQUES D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Concernant cette partie, l'objectif majeur est de comprendre comment les mécaniciens arrivent à implanter leurs ateliers dans l'espace communal et comment ils se les approprient ?

1-1-1. L'OCCUPATION DE L'ESPACE

L'occupation de l'espace dans des pays comme le Sénégal est régi par des textes souvent appelés textes de loi. Ce texte permet une meilleure organisation pour éviter l'occupation anarchique de l'espace. De ce fait, selon la loi N°2008 portant Code de l'Urbanisme le confirme avec l'article premier qui dit que : l'urbanisme a pour objet l'aménagement et la gestion prévisionnels et progressifs des agglomérations dans le cadre de la politique de développement économique, sociale et d'aménagement du territoire et de la protection de l'environnement. Son objectif est l'organisation rationnelle du sol en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations et asseoir les bases de production de richesses et d'un développement durable. C'est pour quoi par le biais de l'article 7, les schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme fixent les orientations fondamentales de l'aménagement des territoires concernés, compte tenu des relations entre ces territoires et les régions avoisinantes et de l'équilibre qu'il convient de préserver entre l'extension des agglomérations, l'exercice des activités agricoles, des activités industrielles, et les autres activités économiques et la préservation de l'environnement. Les schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme prennent en compte les programmes de l'Etat ainsi ceux des collectivités locales et des établissements et services publics ou privés. Les schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme s'appliquent à une commune, à une communauté rurale, à un ensemble de communes et de communautés rurales ou de leurs parties. Ils sont dotés des plans d'occupation des sols qui constituent leur complément. En plus de cette loi, nous avons aussi la loi N°2001-01 du 15 janvier 2001, Décret N°2001-282 du 12 avril 2001 du code de l'environnement. Notre environnement est un cadre de vie qui mérite d'être préservé et bien protégé. C'est tout le sens que donne l'article premier : l'environnement sénégalais est un

patrimoine national, partie intégrante du patrimoine mondial. Sa protection et l'amélioration des ressources qu'il offre à la vie humaine sont d'intérêt général et résultent d'une politique nationale dont la définition et l'application incombent à l'Etat, aux collectivités locales et aux citoyens.

Tout individu a droit à un environnement sain dans les conditions définies par des textes internationaux, le présent code et les autres lois de protection de l'environnement. Ce droit est assorti d'une obligation de protection de l'environnement. Donc, c'est pour cela toutes les installations qui présentent un danger pour l'environnement sont cités à l'article L.9 : Sont soumis aux dispositions de la présente loi, les usines, ateliers, dépôts, chantiers et, d'une manière générale, les installations industrielles, artisanales ou commerciales exploitées ou détenues par toute personne physique ou morale, publique ou privée et toutes autres activités qui présentent soit des dangers pour la santé, la sécurité, la salubrité publique, l'agriculture, la nature et l'environnement en général, soit des inconvénients pour la commodités du voisinage. De ce fait toute installation, avant sa construction ou sa mise service doit faire l'objet d'une déclaration adressée au ministre chargé de l'environnement, qui leur délivre un récépissé dans les conditions fixées par décret.

L'exploitant doit renouveler sa demande d'autorisation ou sa déclaration soit en cas de transfert, soit en cas d'extension, ou de modification notable des installations.

En cas de mutation des droits d'exploitation, le nouvel exploitant est tenu de faire une déclaration adressée au ministre chargé de l'environnement.

Mais, nos recherches nous ont montré une autre réalité différente de celle qui se trouve être la règle. Selon la municipalité en particulier M. Moussa Ngom, il n'y a pas une politique spécifique concernant les mécaniciens sur le plan de l'occupation de l'espace de travail. Néanmoins, la mairie en collaboration avec les mécaniciens parvient à mettre en location quelques espaces qui leurs sont propres pour permettre aux mécaniciens de bien mener leur travail. Papiss Ansoumana Diémé, agent de recouvrement de la Recette Perception Municipale nous fait savoir qu'il y a deux formes d'occupation de l'espace chez les mécaniciens « *Pour les mécaniciens y a deux choses, soit c'est l'espace qui appartient à la commune qu'ils occupent ou soit c'est un espace privé. Pour ce qui est de l'espace de la commune, elle est mise en location pour toute personne désirant l'occuper. Et pour les espaces privés là c'est entre le propriétaire et le mécanicien. Soit il est mis en location, soit il est prêté. Et la plupart des mécaniciens à Ziguinchor sont dans le domaine privé, c'est-à-dire qui n'appartient pas à la commune.*

C'est pourquoi l'une des perspectives majeures des mécaniciens en collaboration avec la municipalité, compte tenu des problèmes d'occupations de l'espace est d'avoir un site qui leur est propre pour un bon déroulement de leurs activités. M. Abdou Thioye, président de l'association AATAA nous confirme que malgré les textes de loi portant sur le code de l'urbanisme et de l'environnement, la municipalité de Ziguinchor n'a pas d'espaces qui sont réservés aux mécaniciens. Pourtant, depuis 2009 avant les élections locales, l'association a démarché pour que la mairie aménage un espace destiné aux travaux mécaniques, de ce fait non seulement ils vont désengorger la ville mais, ils auront enfin quelque chose qui leur est propre où ils auront l'occasion de faire de leurs garages, des garages modernes pour le bon fonctionnement de leur travail et, jusqu'à présent rien n'est au rendez-vous.

En somme, nous pouvons en conclure que l'occupation de l'espace des mécaniciens dans la commune de Ziguinchor n'est pas une politique que la municipalité a mis en œuvre. Car, les espaces occupés sont, soit des propriétés privées, soit des espaces qui étaient destinés à autre chose qui n'est pas encore faite et finalement mis en location. Ce qui fait que les mécaniciens n'ont pas des terres à eux qui leurs sont propres. C'est pour cette raison également que les mécaniciens n'ont pas une autorisation attestant leur occupation de l'espace délivrée par le ministre ou par le maire.

1-2. LES STRATEGIES MOBILISEES EN MATIERES DE FINANCE

Au Sénégal, les petites entreprises sont soumises au régime de la Contribution Globale Unique (CGU) depuis l'adoption de la loi n° 2004-12 du 6 février 2004 portant réforme du Code Général des Impôts. La CGU constitue un impôt unique synthétique regroupant à la fois l'impôt sur le revenu, la TVA, la patente, la contribution des licences, l'impôt du minimum fiscal et la contribution forfaitaire à la charge de l'entrepreneur. Les objectifs visés par la loi instaurant la CGU sont les suivants :

- La simplification et l'équité du système fiscal ;
- La rationalisation de l'assiette et la promotion du consentement volontaire à l'impôt;
- La promotion de l'investissement et de la compétitivité ;
- L'amélioration des garanties du contribuable et la lutte contre la fraude fiscale.

La Contribution Globale Unique est établie chaque année en considération de la totalité du chiffre d'affaires réalisé du 1er janvier au 31 décembre de l'année précédente, déduction faite des opérations soumises au précompte de la TVA. Les tarifs de la CGU varient selon le chiffre d'affaires de l'entreprise et la nature de son activité ; en effet, il existe

trois barèmes distincts de la CGU, suivant que l'activité de l'entreprise tient du commerce, de la prestation de services ou de la livraison d'autres types de produits. Les entreprises assujetties à la CGU sont ainsi tenues de verser auprès des centres de paiement fiscaux des acomptes à imputer sur l'impôt dû au titre de l'année. Chacun de ces acomptes est égal au tiers de l'impôt dû.

En matière de finance, les communes ont, ce qu'elles appellent les recettes de fonctionnement qui viennent des taxes. Selon l'article 193 du code des collectivités locales : les recettes des collectivités locales proviennent du produit des recettes fiscales, de l'exploitation du domaine et des services locaux, des ristournes accordées par l'Etat ou autres collectivités publiques sur le montant des impôts et taxes recouverts à leur profit, et de la répartition annuelle du Fond de dotation de la décentralisation.

Pour le secteur de l'artisanat, il se pose un grand problème d'organisation du fait de son informalité mais malgré tout cela, l'Etat en collaboration avec la municipalité a mis en place la Recette Perception Municipale.

Monsieur Papiss Ansoumana Diémé agent de recouvrement nous fait savoir comment cette structure est mise en place : *« Ok, c'est-à-dire au début, les communes géraient leurs propres finances, là on a remarqué que, parce que ça c'est des émanations de l'Etat. Pour être plus terre-à-terre, le maire est le Président de la République de la commune. Il est le coordonnateur mais néanmoins, l'Etat est là pour contrôler la manière dont les communes dépensent leur argent. Parce qu'on ne dépense pas n'importe comment, il y a des dépenses qu'on doit faire et des dépenses qu'on ne doit pas faire. Pour dépenser donc, il faut d'abord mandater, c'est-à-dire, un mandat, mandaté, signé par le maire adopté par le PE qui est le chef de service avant de pouvoir effectuer des dépenses et payer les salaires. Il s'est trouvé que l'Etat a constaté que les communes ne géraient pas bien les deniers publics, il a été demandé à toutes les communes de créer des Recettes Perceptions Municipales ».*

Donc la Recette Perception Municipale est une structure créée par l'Etat dans toutes les communes du Sénégal pour permettre aux maires de bien gérer leurs ressources. Cette structure aussi est la seule structure municipale qui s'en charge des taxes dans l'étendue de la commune. En ce qui concerne les taxes, la Recette Perception Municipale travaille en collaboration avec la Direction des Impôts et Domaines qui, sur la base de calcul estime le taux de la taxe. Pour ce qui est des taxes pour les mécaniciens, il y a deux choses selon M. Papiss A. Diémé *« A ma connaissance concernant les taxes, c'est-à-dire chez les mécaniciens, il y a deux choses : d'abord si la place occupée par le mécanicien appartient à la commune, cet espace est mis en location et normalement avec l'agent voirie, il doit faire la*

dimension et dire tant vous allez occuper et tant vous allez payer. Car pour ce qui est de l'occupation du domaine public c'est 6000fcfa par mètre carré et par mois. Donc, le taux de la taxe dépend de la dimension. Ensuite, nous ce qui nous incombent c'est l'activité commerciale que ces mécaniciens exercent, car chaque artisan, chaque mécanicien exerce une activité commerciale. L'Etat en compensation avec cette activité commerciale donc, le mécanicien doit une part à l'Etat et à la municipalité, c'est pareil pour tout fonctionnaire qui à la fin du mois les impôts sont coupés du salaire sans son avis et pour les mécaniciens, eux, ont leurs encaissent la patente (impôt direct annuel, auquel est assujettie toute personne exerçant une industrie, une profession, un commerce qui n'est pas compris dans les exceptions légales). Il y a un système de calcul également avec la Direction des Impôts et Domaines qui diront que tel doit payer tant de francs. Donc à la fin de chaque année normalement, chaque mécanicien doit aller déclarer à la Direction des Impôts et Domaines et dire j'ai travaillé tant de francs cette année donc voilà et l'agent des impôts fera le calcul et lui dit ok votre patente de cette année est de tant de francs. Mais malheureusement, personne ne le fait donc, nous sommes obligés de nous déplacer et leurs trouver sur place et l'encaissement est automatique. C'est-à-dire si l'on ne paye on est obligé de fermer l'atelier jusqu'au jour que tu viendras payer. Il n'y a pas un montant fixe à payer pour tous les mécaniciens, tout dépend du chiffre d'affaire du garage. Ce qui est sûr, un mécanicien ne peut pas payer 10000fcfa mais peut payer jusqu'à 100000fcfa ou plus ».

M. Abdou Thioye, président de l'association des mécaniciens (AATAA), nous confirme qu'en matière de taxe, ils ne payent que la patente à la municipalité « *en ce qui concerne les taxes là je touche du bois, on fait de notre mieux car chaque année la Mairie passe. Normalement, c'est nous qui devons partir payer, mais on est tellement pris par le travail qu'on n'a même pas le temps pour se rendre là-bas* ».

Donc les stratégies mobilisées en matière de finance par la municipalité pour les mécaniciens sont les impôts annuels (patentes) et les taxes d'occupation du domaine public (6000fcfa par mètre carré et par mois) qui font partie des recettes fiscales selon le présent code des collectivités locales.

Tableau d'estimation des recettes de patente pour les ateliers de mécaniciens autos :

| Nombre d'atelier | Montant | Recette totale |
|------------------|----------------------------|---------------------------------|
| 30 | 60.000F CFA à 150.000F CFA | 1.800.000F CFA à 4.500.000F CFA |

Tableau d'estimation des recettes de patente pour les ateliers de mécaniciens motos :

| Nombre d'atelier | Montant | Recette totale |
|------------------|---------------------------|---------------------------------|
| 80 | 30.000F CFA à 60.000F CFA | 2.400.000F CFA à 4.800.000F CFA |

Nous pouvons dire alors qu'en dehors des taxes sur l'occupation du domaine public, l'estimation des recettes de la patente des mécaniciens autos peuvent aller de 1.800.000 F CFA à 4.500.000F CFA, si 30 ateliers parvenaient à payer de 60.000F CFA à 150.000 F CFA la patente. Concernant les ateliers de mécaniciens motos, ils peuvent aller 2.400.000F CFA à 4.800.000F CFA, si 80 ateliers parvenaient également à payer de 30.000F CFA à 60.000F CFA.

1-3. LES POLITIQUES DE FORMATION

Un système d'éducation et de formation équitable, efficace, efficient, conforme aux exigences du développement économique et social, plus engagé dans la prise en charge des exclus, et fondé sur une gouvernance inclusive, une responsabilisation plus accrue des Collectivités Locales et des acteurs à la base, telle est la vision du gouvernement du Sénégal en matière d'éducation et de formation.

L'éducation fait partie des piliers phares du développement du Sénégal. Déjà depuis 1996 la loi n° 96-07 du 22 mars 1996 portant sur le transfert de compétences aux régions, aux communes et aux communautés rurales fait de l'éducation nationale une compétence transférée aux collectivités locales.

Selon l'Article 41 : la commune reçoit les compétences suivantes :

a) Education

- La construction' l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles élémentaires et des établissements préscolaires ;

- Le recrutement et la prise en charge du personnel d'appoint des écoles élémentaires et des établissements préscolaires ;
- L'allocation de bourses et d'aides scolaires ;
- La participation à l'acquisition des manuels et aux fournitures scolaires ;
- La participation à la gestion et à l'administration des lycées et collèges par le biais des structures de dialogue et de concertation.

b) Alphabétisation

- L'exécution des plans d'élimination de l'analphabétisme ;
- Le recrutement d'alphabétiseurs ;
- La formation des formateurs et alphabétiseurs ;
- La mise en place d'infrastructures et d'équipements éducatifs ;
- L'entretien d'infrastructures et d'équipements éducatifs ;
- La mobilisation des ressources.

c) Promotion des langues nationales

- La maîtrise de la distribution fonctionnelle des langues du pays et la mise au point de la carte linguistique ;
- La collecte et la traduction des éléments de la tradition orale (contes, mythes, légendes ...) en vue d'en faciliter la publication ;
- L'introduction des langues nationales à l'école ;
- La promotion d'un environnement lettré par le développement de l'édition en langues nationales ;
- L'application des mesures afférentes à l'utilisation des langues nationales dans l'administration;
- La mise à jour du catalogue des éditeurs, auteurs et œuvres en langues nationales ;
- La promotion de la presse parlée et écrite en langues nationales ;
- L'organisation du concours en langues nationales dans le cadre de la semaine nationale de l'alphabétisation ;
- La mise en place d'infrastructures et d'équipements ;
- La mobilisation des ressources.

d) Formation technique et professionnelle

- Élaboration d'un plan prévisionnel de formation visant des secteurs de métiers adaptés à chaque commune ;

- L'entretien préventif, la maintenance des centres et instituts de formation ;
- Le recrutement et la prise en charge du personnel d'appoint ;
- La participation à l'acquisition de matériel didactique (fournitures et matières d'œuvre) ;
- La participation à la gestion et à l'administration des centres de formation par le biais des structures de dialogue et de concertation ;
- L'appui à de petits projets visant à créer de petites unités d'ateliers itinérants en mécanique auto - soudure - électricité etc...
- L'élaboration d'un plan communal d'insertion professionnelle des jeunes ;
- L'aide à la détection et à l'établissement de contrats de partenariat école/entreprise pour une réelle formation en alternance.

En 2013 la loi n° 2013-10 du 28 décembre 2013 portant Code général des Collectivités locales selon l'article 313, la commune reçoit la compétence du soutien de la formation professionnelle, l'élaboration et la mise en œuvre du plan communal de lutte contre l'analphabétisme.

Pour que l'éducation et la formation soient un réel vecteur de développement le PAQUET (Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence) est mis en place en 2013. Et ce programme cherche à renforcer, à l'horizon 2025 :

- ✓ L'acceptabilité par les populations de l'orientation de l'éducation et de la formation ;
- ✓ L'accessibilité des offres d'éducation et de formation pour toutes les personnes ;
- ✓ L'adaptabilité du système aux différents besoins et contextes des apprenants ;
- ✓ La dotation adéquate en ressources en réponse aux besoins réels.

Pour faire de la formation professionnelle et technique un levier important pour l'amélioration de la compétitivité de l'économie et la création de richesse, le gouvernement du Sénégal a retenu les orientations suivantes :

- ✓ Promouvoir la formation professionnelle orientée vers le marché de l'emploi à travers le développement de la formation continue, des études de besoins de formation, d'analyses de situation de travail, d'écriture de curricula selon APC et la création de conditions de leur implantation, ainsi que l'appui à l'insertion des nouveaux diplômés ;

- ✓ Intégrer l'apprentissage dans le système de formation professionnelle et technique par une formation des maîtres d'atelier et la mise en place de dispositifs de formation par apprentissage ;
- ✓ Développer la gouvernance partenariale avec un renforcement du partenariat public/privé.

Selon M. Daouda Dramé, responsable de l'apprentissage et l'artisanat à l'Inspection d'Académie de Ziguinchor : *« l'Etat du Sénégal a depuis quelques années fait d'énormes efforts sur la formation professionnelle mais au niveau local c'est presque du désert parce que les moyens ne suivent pas, nous avons les meilleurs textes, mais le problème se trouve dans la mise en œuvre. C'est exactement ce qui se passe avec les textes du code des collectivités locales. Pour la commune de Ziguinchor que je connais bien, à ma connaissance il n'y a pas de politiques de formation qui appartiennent à la commune surtout dans le secteur de l'artisanat car les moyens manquent. En effet, depuis 2013 avec le nouveau code des efforts ont été ressentis avec le PAQUET (Programme d'Amélioration de Qualité, d'Equité et de Transparence) ».*

En plus du PAQUET, il y a le RENOVE qui touche quatre corps de métier que sont la menuiserie bois, menuiserie métallique, mécanique et couture. Abdou Thioye nous le confirme *« Depuis quelques temps, l'Etat commence à faire des efforts concernant la formation que nous donnons aux jeunes apprentis. Aujourd'hui, il y a un programme que l'on appelle RENOVE c'est un programme qui permet aux chefs d'atelier de délivrer un diplôme qui sera reconnu par l'Etat, avec une durée maximale de trois ans. Mais avant tout, des séminaires de formation ont été organisés pour former les chefs d'atelier que j'ai moi-même participé. Ce programme est donc en cours et nous saluons cette politique ».*

Avant le programme RENOVE, il y avait le PACC-PME/PMF (le Programme d'Appui à la Croissance et à la Compétitivité des Petites et Moyennes Entreprises et à la Performance du secteur de la Micro Finance), un programme de la chambre de métiers entre 2010 et 2013 qui consiste à former les artisans dans les quatre corps de métier comme c'est le cas avec le programme RENOVE en esprit d'entreprise.

En conclusion, nous pouvons dire qu'en terme de formation, la municipalité n'a pas encore en elle-même une politique qui lui est propre. Toutes les politiques de formation dans le secteur artisanal viennent de l'Etat comme le PAQUET et RENOVE. Mais également de la chambre de métiers avec le PACC ou encore d'autres partenaires en collaboration avec le CRFP que sont : les Anciens de la Casamance, GO FOR AFRICA (ONG hollandaise), Gered Gereeds CHAP (ONG hollandaise) et la Croix Rouge espagnole qui mettent en œuvre

des politiques de formation pour les mécaniciens. De ce fait, en termes de formation professionnelle, les mécaniciens n'en ont presque pas car la majeure partie des mécaniciens sont sans formation, surtout chez les mécaniciens motos.

CHAPITRE 2 : LE FONCTIONNEMENT DE L'ATELIER

L'atelier ou le garage est une entreprise qui, pour son fonctionnement repose sur des points non négligeables qui vont nous intéresser durant notre étude : le recrutement, la répartition des tâches et le temps de travail.

2-1. LE RECRUTEMENT

Le recrutement est un élément phare de la fonction des Ressources Humaines (RH) pour le fonctionnement d'une organisation, avec plusieurs méthodes (les annonces, les candidatures spontanées, le job dating, les forums, le e-recrutement...). Il consiste à trouver un candidat correspondant aux besoins d'une organisation pour un poste donné. D'où tout le sens de l'Article 20 et 21 de la Loi n°61-33 du 15 juin 1961 relative au statut général des fonctionnaires, réactualisée version 2005 qui dit que :

Article 20 : Nul ne peut être nommé à un emploi dans un cadre de l'Administration de la République du Sénégal :

1. S'il n'est de nationalité Sénégalaise ;
2. S'il ne jouit de ses droits civiques et s'il n'est de bonne moralité ;
3. S'il ne se trouve en position régulière au regard des lois relatives au recrutement de l'Armée ;
4. S'il ne remplit les conditions d'aptitude physiques exigées pour l'exercice de la fonction et s'il n'est reconnu indemne de toute affection ouvrant droit à un congé de longue durée;
5. S'il n'est âgé de 18 ans au moins et de 35 ans au plus.

Article 21 : Le candidat devra, en outre, produire pour la constitution de son dossier les pièces suivantes :

- 1) Un extrait d'acte de naissance délivré depuis moins de six mois de date ou, à titre transitoire, un jugement supplétif régulièrement transcrit ;
- 2) Un extrait du casier judiciaire ayant moins de trois mois de date ;
- 3) Un certificat de bonne vie et mœurs ;
- 4) Un état signalétique des services militaires ou toute autre pièce établissant que l'intéressé est en règle au regard des lois et règlements sur le recrutement de l'Armée ;
- 5) Les diplômes et les titres universitaires requis ou des copies certifiées conformes de ces diplômes et de ces titres ;

6) Un certificat de visite et de contre-visites délivré par les autorités médicales agréées datant de moins de trois mois, indiquant que l'intéressé :

- a) Est apte au service administratif pour l'emploi postulé compte tenu des règles édictées par le statut particulier du corps dont relève ledit emploi ;
- b) Est indemne de toute affection ouvrant droit à un congé de longue durée.

Lorsque le recrutement de l'un des corps soumis au présent titre s'opère par la voie d'une école spéciale ou d'une école d'application, les examens médicaux énumérés ci-dessus doivent être subis préalablement à l'admission à cette école.

Les fonctionnaires qui changent de corps à la suite d'un examen ou d'un concours sont dispensés de la visite et de la contre-visite médicale, sous réserve que le corps auquel ils accèdent n'exige pas une aptitude physique spéciale. Ils sont également dispensés de la production des pièces énumérées aux 1, 2, 3.

Pour Louise Diouf, Demba Kane, Ndeye Sira Mbodji et Mamadou Sarr dans « *Pratiques de GRH dans le secteur informel de Dakar : cas des menuisiers et mécaniciens.* » (2008), le recrutement dans le secteur informel est différent de ce qui se fait dans l'entreprise formelle. Il ne répond pas au schéma classique du processus de recrutement. Il est fortement empreint d'une dimension sociale et revêt les caractéristiques suivantes :

- Il se fait par recommandation et passe par le canal des relations à travers l'intermédiation. Cette recommandation peut se faire par le billet d'un parent proche, d'un ami ou une connaissance ;
- Le recrutement a une valeur d'insertion du fait que les apprentis sont intégrés après intermédiation et grâce à un parent proche et après leur échec à l'école le plus souvent ;
- Le recrutement est effectué en tenant compte de la sauvegarde de la bonne relation avec les autres patrons. Cela passe par un consensus de ne pas débaucher l'apprenti d'un autre. Cette relation obéit donc à une certaine éthique.

Cela s'est confirmé dans nos recherches par nos différents enquêtés. Selon Papis Diémé mécanicien moto : « *le recrutement ici, c'est moi-même qui le fait et je ne prends pas n'importe qui. Je recrute parce que les parents, les amis ou d'autres connaissances me confient leurs enfants pour que je leur apprenne le métier* ».

Thierno Amadou Diallo mécanicien auto: « *J'ai abandonné l'école pour apprendre ce métier, après avoir échoué mon entrée en sixième, mon père m'a amené ici pour apprendre le métier en me confiant au patron.* »

Dans le cadre de la lutte contre le travail des enfants, concernant le recrutement des mineurs, l'article L. 145 du code du travail au Sénégal a fait des avancées significatives en ratifiant les Conventions N°138 de l'OIT sur l'âge minimum d'admission à l'emploi en décembre 1999 et N°182 en juin 2000 relative aux pires formes de travail des enfants. Donnant ainsi suite à la ratification de ces deux Conventions fondamentales de l'OIT, le Ministère en charge du Travail a pris une série d'arrêtés en juin 2003 réglementant le travail des enfants au Sénégal, tout en s'engageant à éliminer d'ici à l'horizon 2016 les pires formes de travail des enfants.

Malgré tous ces efforts, certains patrons d'ateliers interrogés soutiennent le recrutement des mineurs. C'est ainsi que, M. Papis Diémé mécanicien moto se trouvant à Santhiaba nous dit dans son discours que : *« J'ai commencé le métier de mécanicien en étant majeur, mais dans cet atelier que vous voyez, je prends des enfants de 10 ans jusqu'en haut. Seulement, j'ai en tête que, apprendre le métier c'est comme aller à l'école et tout le monde ne peut pas réussir là-bas. Donc ici, c'est aussi une école et l'apprentissage n'est pas exclu aux enfants, de ce fait, avant que je prenne un enfant, il faut que je le connais d'abord, ou connaître un des membres de sa famille, pour le prendre comme ça en cas de problème savoir qui contacter »*. Mais, la personne chargée de présenter la recrue se munira d'un « cola » pour montrer un sentiment de considération et de respect vis-à-vis du patron. Cependant, il peut arriver qu'un responsable de famille ou un ancien dans le métier se présente. Dans ce cas, le patron et ce dernier se concertent afin de trouver un terrain d'entente, au cas contraire, il ne sera pas admis au sein de l'atelier.

D'autres, nous donnent une autre version, soit disant que l'enfant est plus facile à guider, à dicter et les enfants ont la facilité dans la compréhension. Ceci étant dit, l'enfant ne privilégie pas l'argent mais plutôt le travail. C'est ce que M. Lamine Diawara, mécanicien auto à Boucotte nous dit : *« Je suis père de famille, j'ai ma femme et mes enfants et je considère cet atelier comme une famille dont je suis le chef. Apprendre à quelqu'un le métier de mécanique est tout à fait un plaisir pour moi, mais je préfère apprendre ça à celui-là qui n'a rien que l'apprentissage du métier en tête non pas l'argent. C'est pourquoi, je préfère prendre les enfants qui sont faciles à guider et à dicter »*.

D'autres patrons, par contre préfèrent prendre des adultes, pour non seulement se conformer à la loi mais d'autres raisons plus responsables. C'est le cas de M. Ibrahima Diédhiou patron d'un atelier moto à Santhiaba qui dit que : *« Les parent doivent donner la chance aux enfants d'étudier, parce que l'enfant une fois en contact avec l'argent n'a plus l'idée de retourner à l'école »*. Ainsi, il se base sur son cas en guise d'exemple « j'ai

abandonné l'école en classe de CM2 (cours moyen deuxième année), après avoir loupé l'année scolaire par faute d'incendie dont ma maison a été victime. Ainsi, l'année scolaire non terminée, je suis conduit par mon oncle au sein d'un atelier moto pour attendre l'ouverture des classes de l'année prochaine. Mais habitué à l'argent j'ai dit à mon oncle que je veux continuer à faire de la mécanique, c'est comme ça que j'ai quitté l'école et je le regrette fort c'est pourquoi, je ne recrute pas d'enfant et je ne veux pas que mes enfants trainent ici ».

Pour M. Moustapha Tounkara mécanicien moto à Boucotte, estime que le métier de mécanicien est très lourd pour un enfant : *« le recrutement des mineurs dans nos ateliers doit être dépassé, parce que ce n'est pas facile la mécanique, comme moi ici je répare que les « scooters » donc je ne peux pas prendre des enfants parce qu'ils ne pourront pas tenir car c'est des motos très lourdes. Pour moi, la mécanique n'est pas un métier d'enfant c'est pour cela que je ne prends pas d'enfant ici ».*

L'autre cas que nous avons, c'est que d'autres patrons n'ont pas de préférence car pour eux l'intelligence ne se mesure pas et ne se quantifie pas. Enfant comme adulte peu importe, la différence sera la volonté qu'incarne ce dernier. Au-delà de la notion de l'âge le recrutement se fait par génération, c'est-à-dire que ces patrons prennent quelques apprentis et travaillent avec eux jusqu'à ce qu'ils maîtrisent le travail ensuite recruter d'autres. Dans ces ateliers, le patron ne peut recruter que si un des apprentis démissionne, ou qu'il soit exclu, comme nous le relate M. Landing Sané mécanicien auto à Santhiaba : *« Pour ce qui est du recrutement des apprentis, moi je n'ai pas de préférence entre un enfant et un adulte seulement, ici, c'est les adultes qui se présentent le plus, néanmoins, il y a des enfants que j'ai formés. Pour moi, le savoir n'appartient à personne et on ne peut pas dire que celui-là a dix ans, donc, il est moins intelligent que l'autre qui a peut-être vingt ans, cela n'existe nulle part donc enfant ou adulte peu importe, seul la volonté qui compte. Seulement ici, le recrutement se fait par génération, c'est-à-dire, je peux prendre six à dix apprentis que je vais former au minimum cinq ans jusqu'à ce qu'ils maîtrisent le métier avant de reprendre d'autres, à moins qu'il ait un démissionnaire ou un exclu, dans ce cas, je prendrais un pour le remplacer ».*

Ce qui veut dire que, le recrutement dans les ateliers mécaniques autos et motos diffère de ce que nous avons l'habitude de constater dans les structures formelles où le recrutement fait appel aux diplômés, à la formation par un appel à candidature. Le recrutement ici est un engagement personnel du patron et chef d'atelier, car c'est lui qui décide de qui prendre et comment le faire. Pour ce qui est de la limite d'âge, cela dépend également du patron contrairement à ce que dit l'article 145 du code du travail sénégalais : les

enfants ne peuvent être employés dans aucune entreprise, même comme apprentis, avant l'âge de quinze ans, sauf dérogation édictée par arrêté du ministre chargé du travail, compte tenu des circonstances locales et des tâches qui peuvent leur être demandées. Ceci, nous amène à voir que le recrutement, dans le secteur formel a une réalité différente de celui du secteur informel. Ici, le diplôme et l'âge importe peu, car pour tous nos chefs d'ateliers interrogés, ni le diplôme, ni l'âge sont une référence et les modes de traitement des élèves diplômés du CRFP (Centre Régional de Formation Professionnel) sont les mêmes que les non diplômés.

En effet, ces élèves diplômés sont considérés en général comme des apprentis qui ne maîtrisent pas la pratique du métier. Pour eux, ces élèves sont seulement formés en théorie. Ainsi, comparé aux réalités au sein des ateliers, cette idée nous est réelle car au cours de notre passage au centre, on a trouvé des élèves qui font leur cours de pratique. Mais ce cours semble très théorique car dans leur salle de cours les moteurs sont déjà démontés et mis sur table et le professeur se charge pendant le cours d'expliquer l'utilité de chaque pièce. Le recrutement est donc un maillon fort dans le bon fonctionnement de l'atelier et participe au développement local par la réduction du taux de chômage des jeunes. Ceci dit, même les jeunes qui n'ont pas eu la chance d'avoir des diplômes d'étude (CFEE, BFEM, BAC ou autres), ont la possibilité d'être recruté dans un atelier pour avoir un emploi afin d'activer dans la vie économique et sociale de la commune. Le recrutement dans les ateliers mécaniques est donc une porte ouverte à tous les jeunes diplômés ou sans diplôme, mineurs ou majeurs aspirant à devenir mécaniciens par la présence d'un parent comme source de garanti.

2-2 LA REPARTITION DES TACHES

Notre étude nous a permis d'appréhender une organisation fonctionnelle au sein des ateliers. C'est ainsi que nous avons remarqué l'existence d'une répartition des tâches entre les membres de l'atelier. Ceci, nous permet d'évoquer Henry Ford qui, dans ses usines automobiles (1920), reprend les principes tayloriens. Mais, sa mise en place de la chaîne de montage permet de parcelliser les tâches et de spécialiser les ouvriers dans des gestes élémentaires (alors que Taylor après avoir décomposé le travail, propose une recombinaison des gestes). En instaurant le « five dollars a day » (« cinq dollars par jour »), c'est-à-dire une forte augmentation des salaires, Ford entérine la vision de Taylor selon laquelle la motivation au travail dépend du salaire et de la satisfaction apportée par la consommation. Ainsi, pour mieux comprendre la parcellisation des tâches dans les ateliers, nous tenterons de voir comment celle-ci est répartie.

✓ **Le nettoyage ou balayage de l'atelier**

Dans la répartition des tâches, le nettoyage est la plus banale, de ce fait, c'est la tâche initiale dans un atelier de mécanicien. Ce qui fait qu'au cours de nos enquêtes, nous avons enregistré trois discours concernant ceux qui doivent s'en occuper.

Pour certains patrons à l'exemple de M. Abdoulaye Diallo mécanicien auto à Santhiaba : *« l'atelier c'est comme une maison dont les tâches les plus banales ce sont les nouveaux qui s'en chargent, comme ouvrir l'atelier et le nettoyage. Ici, le nettoyage est la tâche spécifique des nouveaux apprentis »*.

Mais d'autres nous disent le contraire comme M. Lamine Diawara mécanicien auto à Boucotte : *« dans mon atelier le nettoyage n'est pas une tâche spécifique à qui que ce soit, tout dépend du premier à venir, celui qui vient le premier ouvre l'atelier et le nettoie. D'habitude c'est moi le patron qui s'en charge car c'est moi qui viens toujours le premier »*.

Enfin, pour d'autres patrons encore, le nettoyage est leur tâche car ils soutiennent l'idée selon laquelle, l'atelier leur appartient donc ils ne doivent pas attendre quelqu'un (un apprenti) pour le nettoyer à leur place. Or, à travers nos observations, la réalité est autre. Parce que nous avons remarqué que les patrons n'arrivent qu'aux environs de dix heures alors que l'apprenti le plus jeune ou le moins expérimenté du métier est présent sur le lieu vers neuf heures pour ouvrir et nettoyer l'atelier avant l'arrivée des autres membres, des clients et du patron. Ce qui nous permet de dire que le nettoyage ou le balayage de l'atelier est une tâche, réservée au plus petit apprenti (nouveau apprenti).

✓ **L'accueil de la clientèle**

Cette tâche est relative, n'importe quel membre de l'atelier peut le faire, aussi bien le patron que les apprentis contrairement à ce qui se passe dans les structures formelles où il y a un service d'accueil, un secrétariat ou encore un service d'orientation pour accueillir et guider les clients. C'est ce que nous dit M. Abdoulaye Diallo mécanicien auto à Santhiaba : *« l'accueil de la clientèle n'est pas une tâche pour qui que ce soit tout le monde peut le faire. Cela dépend du client car celui-ci peut venir dans un atelier en connaissant quelqu'un ou bien en ne connaissant personne, donc si le client vient tout le monde l'écoute s'il ne demande personne le plus proche de lui se charge de l'accueillir »*.

Dans les ateliers mécaniques alors, l'accueil peut se faire de deux manières :

Premièrement, si un client arrive dans un atelier où il ne connaît personne en ne demandant quelqu'un, dans ce cas, le membre de l'atelier le plus proche de lui s'en chargera. Mais d'habitude ce genre de client demande toujours le patron.

Deuxièmement, c'est l'accueil le plus simple, ici le client vient en s'adressant directement à quelqu'un qu'il connaît, dans ce cas c'est ce dernier qui va s'en charger.

Ce qui veut dire, en résumé, que cette tâche n'est pas spécifique à qui que ce soit, donc tout le monde le fait.

✓ **Le dépannage ou le travail proprement dit**

Ici, concernant cette tâche il y a ce que les mécaniciens appellent le grand dépannage qui est en rapport avec le moteur et le petit dépannage qui concerne le changement de câble de frein. Pour ce qui est du grand dépannage, cette tâche est exclusivement réservée aux spécialistes, c'est-à-dire le patron, son adjoint et/ou les apprentis les plus expérimentés. Car, comme le disent bon nombre de mécaniciens, avant de pouvoir dépanner une moto ou une voiture il faut détecter la panne. Selon M. Lamine Diawara mécanicien auto à Boucotte : « *après avoir écouté le client, un bon mécanicien commence toujours, pour détecter une panne, à voir s'il y a du carburant, ensuite vérifier le courant, enfin, allumer l'appareil pour écouter le bruit* ». Donc, une fois que la panne est détectée le chargé du dépannage fait une sélection des clés pour démonter les pièces et réparer la moto. Dans ce cas donc, nous pouvons présenter différentes phases pour le grand dépannage :

- D'abord, la vérification du carburant car tous les appareils fonctionnent avec du carburant donc sans carburant la moto ou la voiture ne peut pas être en marche.
- Ensuite, la vérification du courant car c'est avec cela que l'appareil s'allume s'il s'agit d'un moteur simple à deux temps, il y a également la vérification de la batterie s'il s'agit des moteurs à quatre temps.
- Puis, l'allumage de l'appareil pour écouter le bruit et détecter la panne.
- Faire la sélection des clés pour démonter les pièces une fois que la panne est détectée.
- Enfin, le montage des pièces.

Cette dernière étape présente des risques pour bon nombre de mécanicien, parce que pour eux la moindre erreur peut gâter le moteur. C'est pourquoi, concernant cette tâche les nouveaux apprentis sont écartés et les patrons les maintiennent à l'observation pour y tirer des enseignements.

Pour ce qui est du petit dépannage moins complexe est chargé aux petits ou aux nouveaux apprentis.

✓ **Négociation et fixation des prix**

La personne responsable de cette tâche est le patron, à son absence, elle est confiée à l'adjoint chef d'atelier. Ici, le patron fixe les prix selon les pannes, et les prix commencent à partir de deux cent franc pour les mécaniciens motos jusqu'à vingt mille tout dépend de la main d'œuvre. Concernant, les mécanicien autos, là c'est encore plus élevé car le prix du dépannage peut aller jusqu'à cinquante mille. C'est pourquoi, avant de négocier et de fixer un prix, il faut d'abord, distinguer la panne pour éviter de donner un prix qui ne correspond pas au travail fourni. C'est ainsi que nous relate M. Malamine Touré mécanicien moto à Boucotte : *« fixer les prix ici, c'est moi qui le fait mais comme vous le savez nous gagnons notre vie ici et l'ouvrier est celui-là qu'on ne peut pas payer à son prix, mais on fait avec, pour ce qui est de monter les câbles pour les motos « SI », « BRAVO », « CIAO », « L2 » etc., c'est-à-dire là le prix est fixé à deux cent francs. Pour les motos des moteurs à quatre temps, c'est-à-dire les « scooters » et les motos vitesses les « JAKARTA », le prix varie entre cinq cent francs et mille francs. S'il s'agit d'un problème de moteur, dans ce cas, pour les motos vitesses ça peut aller jusqu'à vingt mille francs parce que ça demande beaucoup plus de temps avec de la prudence sinon on risque de mélanger tous les changements. Et les motos « JAKARTA » ont des pièces trop fragiles qui se cassent vite ».*

La répartition des tâches ou la parcellisation permet une bonne organisation du travail afin d'atteindre les objectifs. Ce qui évitera à tout le monde de s'occuper d'une tâche au même moment en faisant attendre les clients. En conséquence, la répartition des tâches permet l'efficacité dans le travail pour servir les clients.

2-3. LE TEMPS DE TRAVAIL

Comme dans chaque structure qu'elle soit formelle ou informelle le temps de travail reste un enjeu majeur dans l'organisation du travail. Cela nous a permis de constater qu'il fait partie des points focaux des règlements intérieurs des ateliers. Ici, dans les ateliers mécaniques le temps de travail est déterminé par le patron ou par la clientèle parfois contrairement à ce qui se passe dans les structures formelles où tout est régi par des textes communément appelé code du travail. En effet, selon le code du travail sénégalais l'article L. 135 – Dans tous les établissements visés à l'article L.3 qui dit (Toute personne physique ou morale, de droit public ou de droit privé, employant un ou plusieurs travailleurs au sens de l'article L.2, est soumise aux dispositions du présent code visant les employeurs et constitue une entreprise. L'entreprise comprend un ou plusieurs établissements formés d'un groupe de personnes travaillant en commun en un lieu déterminé (usine, local ou chantier) sous une

autorité commune représentant l'entreprise. Un établissement donné relève toujours d'une entreprise. Un établissement unique et indépendant constitue à la fois une entreprise et un établissement. Exceptionnellement, l'établissement peut ne comporter qu'une seule personne), la durée légale du travail ne peut excéder 40 heures par semaine. Toutefois dans les exploitations agricoles, les heures de travail sont fixées à 2352 heures par an. L'article L.147 – Le repos hebdomadaire est obligatoire. Il est au minimum de vingt-quatre heures consécutives par semaine. Il a lieu en principe le dimanche. Dans les ateliers mécaniques le chrono horaire journalier compressible dans la majeure partie des ateliers se trouvant aux quartiers de Boucotte et de Santhiaba est de 8h à 18h que tous les membres sont tenus de respecter sinon ils seront sanctionnés. Dans la semaine, bon nombre d'atelier travaillent du lundi au samedi et le dimanche constitue un jour de repos. Mais, la présence massive des clients pendant la semaine ou la journée entraîne l'ouverture des ateliers les dimanches et la fermeture à des heures de descente tardives. M. Abdoulaye Diallo mécanicien auto à Santhiaba, nous dit que : « *D'habitude, les heures de travail sont fixées de 8h du matin à 18h le soir, mais pour satisfaire nos clients on est obligé de travailler jusqu'à 20h, 22h voire 23h si le travail est trop chargé. Ici, dans cet atelier nous travaillons tous les jours du lundi au dimanche et nous n'avons pas de repos ni de férié sauf les fêtes (tabaski, korité, Noël, pâques...), tant qu'il y a du travail, nous travaillons et c'est le souhait de chaque ouvrier d'avoir du travail* ».

Par contre, il y'en a d'autres qui ne travaillent pas les dimanches, quel que soit le travail car pour eux, le travail est une volonté personnelle de gagner sa propre vie dignement, donc il ne doit pas être pris comme une corvée. C'est ainsi que M. Landing Sané mécanicien auto à Santhiaba nous dit : « *Le travail sans repos n'est qu'une corvée alors que le mécanicien ou le travailleur en général a toujours besoin de se sentir en forme pour pouvoir mener à bien son travail. Chez moi ici, je travaille tous les jours sauf les dimanches et je descends chaque jour à 18h au plus tard 19h, 19h 30min car seul le repos qui peut nous maintenir en bonne santé* ».

Partant de nos observations, nous avons constaté, comme l'heure d'ouverture, celle de la fermeture n'est pas aussi respectée et rares sont les ateliers qui ont une heure fixe de fermeture, car nous sommes dans un secteur informel qui n'est pas régi par des textes. Cela montre une très grande différence entre le secteur informel et le secteur formel qui, lui aussi a connu un changement au fil des années sur le temps de travail. Il était de 84heures par semaine en France 1948 et est arrivée à 35heures avec les lois Audry de juin 1998 et janvier 2000 et à 40heures au Sénégal. Ce qui permet d'être toujours prêt à travailler le lendemain ;

Nous pouvons conclure par-là que, pour un bon fonctionnement de l'atelier, le recrutement du personnel, la répartition des tâches et le temps de travail sont des aspects importants dans le travail. Car pour réussir son travail dans un atelier, le personnel est capital d'où l'importance du recrutement qui participe à la réduction du chômage et au développement local. Mais aussi, il faut se répartir les tâches pour permettre l'efficacité dans le bon déroulement du travail pour l'atteinte des objectifs et la satisfaction des clients. Et pour toujours garder son énergie, la définition du temps de travail n'est pas négligeable d'où la nécessité d'avoir des heures d'ouverture et de fermeture.

CHAPITRE 3 : L'IMPACT SOCIOECONOMIQUE DES ATELIERS

3-1. L'IMPACT SOCIAL

3-1-1. LA SOCIALISATION

La socialisation est le processus au cours duquel un individu apprend à vivre en société, durant lequel il intériorise les normes et les valeurs, et par lequel il construit son identité psychologique et sociale. Selon Bernard Lahire, en sociologie, la notion de socialisation possède un sens spécifique, désignant le mouvement par lequel la société façonne les individus vivant en son sein. Elle se définit comme le processus par lequel un être biologique est transformé en un être social propre à une société déterminée. Donc cette socialisation, il y a deux étapes, la socialisation primaire et la socialisation secondaire. La socialisation primaire correspond à la période de l'enfance. Ce processus s'effectue d'abord dans la famille qui en constitue l'instance principale ; son action est essentielle pour la structuration de l'identité sociale. Pour Emile Durkheim, l'école représente une autre instance majeure de la socialisation primaire. Cette socialisation méthodique permet d'inculquer les normes et les valeurs qui constituent le fond commun de la société. La socialisation secondaire se fonde sur les acquis de la socialisation primaire, les prolonge et éventuellement les transforme. Elle permet aux adultes de s'intégrer à des groupes spécifiques (travail, association, parti politique...) ; chaque individu est ainsi socialisé aux différents rôles sociaux et aux statuts qui seront les siens au cours de sa vie. Donc, de par sa composition humaine, l'atelier peut être perçu comme une institution confrontée à des facteurs d'intégration et de socialisation. Ce qui fait que la majeure partie des ateliers interrogés ont pris l'initiative d'instaurer une forme de socialisation au sein de leur atelier pour bien organiser leur travail. Dans les ateliers du secteur informel, les relations entre employeur et employés dans les unités étudiées semblent s'apparenter à celles qui lient le père, chef de famille, et les membres de sa famille (au sens large). Pour décrire leurs responsabilités vis-à-vis de leurs personnels, les dirigeants disent agir comme des « pères », ou « chefs de famille ». Les relations entre individus dans les ateliers sont ainsi construites sur une base morale et engendrent très souvent des obligations (qui vont au-delà de ce qui est généralement considéré comme strictement professionnel) entre les différentes parties prenantes : protection de l'employé (par le dirigeant en qualité de chef de famille, de père) ; loyauté des membres de la famille vis-à-vis de l'employeur. Cela engendre des comportements et pratiques très spécifiques dans le mode de management des ateliers étudiés, c'est-à-dire, la tendance à considérer l'entreprise

comme un prolongement de la famille (paternalisme). Ainsi, on aura tendance à considérer le plus âgé comme étant le leader naturel (ce sage que l'on écoute sans discuter). D'où la mise en place des règlements intérieurs au sein des ateliers de mécaniciens. Ainsi, selon M. Abdoulaye Diallo mécanicien à Santhiaba nous dit : *« l'atelier est un lieu de rencontre où les gens viennent d'horizons différents avec des éducations différentes aussi. Donc, le patron chef d'atelier est obligé, pour mieux gérer son atelier, d'établir des lois que tout le monde doit respecter. Parce que, l'atelier est comme famille dont le patron est le chef. La règle première est simple : dans cette famille vous êtes tous des frères respectez-vous selon l'âge d'abord puis selon la perfection dans le travail et l'ancienneté. Cela veut dire que les moins âgés sont tenus de se soumettre aux plus âgés, même s'il s'agit d'une conversation en dehors du travail. Mais dans le travail, c'est la compétence qui prime sur tout, donc le plus compétant c'est lui qui commande. Deuxièmement, le vol, le mensonge, la bagarre, l'absentéisme, le retard, le refus de travail sont des tas de chose qui sont interdites dans cet atelier, parce que notre société les a interdites et nous avons eu cette éducation depuis chez nous dans nos familles respectives. Et tout membre qui le fait sera sanctionné et risquera d'être exclu de l'atelier. Cela nous a permis d'entretenir des bonnes relations avec nos cohabitants ici »*. Ce discours est presque le même partout où nous avons interrogé, cela veut dire qu'en dehors du travail, ces ateliers sont également des lieux d'intégration et de socialisation pour tous les apprentis. Seulement, les relations ne sont pas toujours affectives avec les cohabitants, dans la mesure où lors d'un entretien dans un atelier à Boucotte, nous avons assisté à une dispute entre une cohabitante et les membres de l'atelier. En effet, selon Thomas Namatane, membre d'un atelier à Boucotte *« la cohabitante a l'habitude de verser de l'eau sale qui ruissèle jusqu'à la place où s'assoient les clients »*. Ceci n'a pas plu aux membres et ils se sont mis à disputer avec elle.

En résumé, nous pouvons dire que l'atelier vu sa structure et son fonctionnement constitue un facteur d'intégration et de socialisation pour tous les membres qui viennent y chercher des connaissances. Il permet de construire une autre famille avec des valeurs et des normes qui facilitent l'intégration.

3-2. L'IMPACT ECONOMIQUE

3-2-1. LES RECETTES DE L'ATELIER

Lieu de travail qui abrite trois à quinze employés, les ateliers mécaniques sont, ici, considérés comme des entreprises. Mais des entreprises que l'on appelle communément les PME (Petites et Moyennes Entreprises) du fait de la faiblesse de leur chiffre d'affaire et du

nombre d'employés. Il est important également de noter que ces entreprises, c'est-à-dire les ateliers de mécaniciens évoluent dans le secteur informel. C'est pourquoi, concernant cette partie, il était très difficile pour nous de trouver le maximum d'information. Mais, néanmoins, nous avons eu quelques mécaniciens qui ont voulu coopérer, à l'exemple de M. Moustapha Tounkara mécanicien moto à Boucotte. Pour lui, parler des recettes de son atelier c'est dévoiler les secrets du métier. Mais quand même, il nous dit ceci : *« J'ai commencé ce noble métier il y a trois ans aujourd'hui. J'ai arrêté les études en classe de terminale au Collège Saint Charles Lwanga actuel Lycée Saint Charles Lwanga parce que j'avais des problèmes d'extrait de naissance. Par la suite, je me suis dit, que je dois faire quelque chose. Car depuis tout petit, je n'ai jamais voulu rester sans rien faire et compter sur quelqu'un. Je ne vais pas vous mentir, aucun mécanicien ne vous dira ce qu'il gagne dans son atelier, jamais ! Je vous le dis, je n'ai pas réussi à avoir le BAC, qui était mon souhait mais quand même dieu merci. Je ne peux pas vous donner une somme exacte par jour ou par mois, que nous gagnons ici, mais retenez que chaque jour que dieu fait, je descends avec au minimum quinze mille francs en main. Et je n'ai pas d'arriéré depuis que suis ici. Je rends grâce à dieu car je n'ai jamais manqué de payer mes apprentis. Ce que je gagne par mois tourne autour de deux cent cinquante jusqu'à quatre cent mille ».*

Tableau des recettes des ateliers autos et motos :

| Ateliers | Recette par jour | Recette par mois | Recette par an |
|----------------|--------------------|--------------------|---------------------|
| Ateliers motos | 2.000F à 50.000F | 400.000F et plus | Plus de 6.000.000F |
| Ateliers autos | 20.000F à 10.0000F | 1.200.000F et plus | Plus de 10.000.000F |

Partant de ces informations nous pouvons souligner que malgré son caractère informel, le métier de mécanicien permet aux individus qui y œuvrent de gagner leur vie. Car, si nous essayons de faire une estimation, un mécanicien gagne plus de deux cent cinquante mille par mois soit un peu plus de huit mille francs par jour.

3-2-2. LE REVENU DES MEMBRES

Le revenu des membres dans les ateliers de mécaniciens diffère selon les patrons ou chefs d'atelier. M. Landing Sané mécanicien à Santhiaba *« Mes apprentis sont toujours payés, quelle que soit la situation, parce qu'avant tout soyons francs, chacun de nous travaille pour avoir une rémunération après. Mais cette rémunération diffère selon les chefs*

de garage ou patrons d'atelier. Ici, le revenu par membre n'est pas fixe, il varie selon le chiffre d'affaire et les membres n'ont pas une rémunération mensuelle, sinon journalière ou hebdomadaire. Donc la rémunération se fait selon la position qu'occupe chaque membre et ça se passe comme suit : si nous arrivons à avoir, supposons deux cent mille francs (200.000fcfa) la journée, comme j'ai dix apprentis, je commence par l'adjoint ainsi de suite jusqu'au dernier. Par exemple : l'adjoint peut prendre vingt mille francs, le suivant quinze mille francs et ceux qui ont la même position auront la même somme. Obligatoirement, la caisse aura la plus grosse somme, cinquante mille francs par exemple et le reste appartient au chef. Il peut aussi avoir des jours où ça ne marche pas du tout là si c'est dix mille la journée je touche du bois, moi le patron je prends les milles et les neuf milles seront versés dans la caisse. Cette dernière est comme notre petite banque, c'est elle qui nous permet d'acheter tout ce dont nous avons besoin dans cet atelier comme les pièces par exemple, elle nous permet de payer le loyer, de soigner les malades, en cas de fête aussi, de donner à tout un chacun une somme considérable pour fêter chez lui. D'habitude, si ça ne marche pas tout le monde le voit et le comprend et jusque-là dieu merci, j'ai ma famille et c'est avec mon métier que je la nourri ».

Tableau de rémunération de la somme par jour en FCFA selon le statut dans l'atelier :

| Statut | Part de chaque en FCFA | Part de la caisse en FCFA | Total |
|---------------------------|------------------------|---------------------------|--------|
| patron | 20000 | 180000 | 200000 |
| adjoint | 20000 | 160000 | 180000 |
| 2 ^{ème} adjoint | 15000 | 145000 | 160000 |
| 3 ^{ème} adjoint | 10000 | 135000 | 145000 |
| 4 ^{ème} adjoint | 5000 | 130000 | 135000 |
| 5 ^{ème} adjoint | 5000 | 125000 | 130000 |
| 6 ^{ème} adjoint | 5000 | 120000 | 125000 |
| 7 ^{ème} adjoint | 5000 | 115000 | 120000 |
| 8 ^{ème} adjoint | 5000 | 110000 | 115000 |
| 9 ^{ème} adjoint | 5000 | 105000 | 110000 |
| 10 ^{ème} adjoint | 5000 | 100000 | 105000 |
| Total | 100000 | 100000 | 200000 |

Source : atelier de M. Landing Sané, mécanicien auto à Santhiaba.

Mais cette manière de rémunérer n'est pas partagée par d'autres chefs d'ateliers en l'occurrence M. Papis Diémé mécanicien à Santhiaba « *Dans cet atelier où je suis patron, la rémunération se fait selon l'âge et la situation matrimoniale, d'ailleurs c'est très rare de voir plus de deux mariés dans un atelier à moins que ça soit un grand garage. Par exemple, si nous avons dix mille francs toute la journée, je commence par les mariés, ici, nous sommes deux mon adjoint et moi, chacun prendra deux milles cinq cent francs, les plus grands mille franc chacun, ils sont deux aussi et le plus petit prend cinq cent francs. De ce fait, les deux milles cinq cent qui reste seront versés directement en caisse pour en cas de fête ou d'achat de pièces* ».

Tableau de rémunération de la somme par jour en FCFA selon la situation matrimoniale :

| Situation matrimoniale | Part en FCFA de chaque membre | Part de la caisse | total |
|------------------------|-------------------------------|-------------------|-------|
| marié | 2500 | 7500 | 10000 |
| marié | 2500 | 5000 | 7500 |
| célibataire | 1000 | 4000 | 5000 |
| célibataire | 1000 | 3000 | 4000 |
| célibataire | 500 | 2500 | 3000 |
| célibataire | 500 | 2000 | 2500 |
| total | 8000 | 2000 | 10000 |

Source : atelier de M. Papis Diémé, mécanicien moto à Santhiaba.

Il y a d'autres aussi où le cas est tout à fait différent, parce que là, il n'y a pas de caisse qui servira d'acheter les pièces et de donner aux apprentis de quoi faire leur fête. Dans cet atelier, c'est le patron qui est chargé de tout achat de pièces et de paiement par fête. C'est le cas du patron M. Abdou Thioye mécanicien et Président de l'Association des Artisans Travaillant Autour de l'Automobile (AATAA).

En définitive, nous pouvons en conclure que la rémunération dans les ateliers de mécaniciens est d'abord journalière et puis événementielle. Mais, il est important de noter que le revenu par membre n'est pas fixe, sinon il dépend du chiffre d'affaire par jour. Et selon les ateliers la rémunération varie, elle se fait soit par la position dans l'atelier, soit par âge, par statut matrimonial ou par le chiffre d'affaire. Cela veut dire que, les ateliers mécaniques, qui appartiennent au secteur informel, ont leur propre manière de rémunérer les membres, ce qui fait que le revenu est instable et varié.

CONCLUSION

Dans le cadre de cette étude, nous avons pour objectif de comprendre l'organisation dans les ateliers mécaniques dans les quartiers de Santhiaba et de Boucotte.

Nous avons dégagé une hypothèse principale à savoir, le travail dans les ateliers mécaniques est tellement organisé de sorte que chaque membre est spécialisé.

En somme, force est de constater que le travail dans les ateliers est organisé par le patron et chef d'atelier et souvent propriétaire de l'atelier donc il est le noyau central de l'organisation du travail. Car, c'est lui qui recrute, répartit les tâches et fixe le temps de travail. Les ateliers constituent non seulement une source de revenu pour les membres mais aussi un moyen pour les jeunes de gagner leur vie et participer au développement de la commune en réduisant fortement le taux de chômage. Malgré qu'ils relèvent du secteur informel, ces ateliers s'activent également à l'insertion socioéconomique et socioprofessionnelle car ils permettent aux membres d'avoir une autonomie financière mais également de poursuivre leur socialisation et d'être professionnels.

Il faut donc noter, que partant d'une organisation du travail au sein des ateliers, en passant par le recrutement, la répartition des tâches et la définition du temps de travail, ces ateliers arrivent à former les jeunes, à réduire le chômage et à payer des taxes et des impôts que leurs imposent les institutions étatiques et municipales.

Partant de ces résultats et de ces analyses, nous pouvons dire que nos objectifs sont atteints et que nos hypothèses sont confirmées. Du point de vue méthodologique, nous avons utilisé la méthode de l'enquête qualitative et comme technique de collecte de données, le guide d'entretien et l'observation.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

Aim Roger, *L'essentiel de la théorie des organisations*, Paris, Gualino éditeur, 2013, 148p.

Basse Boubacar, *Le rôle du secteur informel dans le développement de l'entrepreneuriat au Sénégal*, Les cahiers de l'Association Tiers-Monde, 2012, n°29-2014.

Crozier Michel, *Le phénomène bureaucratique*, Paris, Editions du Seuil, 1963, 382p.

Crozier Michel et Friedberg Ehrard, *L'acteur et le système*, Paris, Editions du Seuil, 1981, 444p.

Durant Jean-Pierre et Weil Robert, *Sociologie contemporaine*, Paris, Edition Vigot, 2006, 815p.

Mbaye Souleymane, *Dynamique de l'artisanat dans la région de Ziguinchor*, Revue Tiers-Monde, Octobre-Décembre 2012, n°212, pages 153 à 172.

Niang Abdoulaye, *Le secteur informel et facteur de son expansion en rurbain au Sénégal*, Annales de la faculté de lettre et science humaine, 1992, n°22, pp. 192,214.

Niang Abdoulaye, *Le secteur informel à ré explorer : ses rapports avec les institutions ses capacités développantes*, Africadeveloppement, 1996, vol 21, n°1, pp 57,80.

Otoo Kwabena Nyarko, *Politiques industrielles en Afrique de l'ouest*, Nerobbo, 2013.

Smith Adam, *Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations*, livre I et II, Paris, Economica, 2000.

Sy Omar S, *La place du secteur informel dans l'économie sénégalaise : le cas de l'artisanat de Dakar*, Université de Rennes I, 1996, 435 p.

Sylla Tijane, *Management en contexte africain : L'ethno-logique en question*, L'Harmattan, 2001, 310 p.

ARTICLES, MEMOIRES ET THESES

Abadie Delphine, *Incidence de l'ajustement structurel sur les inégalités socio-économiques dans le contexte néo-patrimonial : le cas du Sénégal*, Université de Montréal, Décembre 2006.

ANSD, Rapport final de l'Enquête Nationale sur le Secteur Informel au Sénégal, 2011.

ANSD, 2013.

Diaw Charles Mahip, *Organisation et planning d'un atelier*, Ecole Polytechnique de Thiès, Juin 1983.

Diouf Aly, *Implantation et organisation d'un atelier de service de moteurs diesel (type DDA)*, Ecole Polytechnique de Thiès, Juin 1984.

Diouf Louise, Kane Demba, Mbodji Ndeye Sira et Sarr Mamadou, *Pratiques de GRH dans le secteur informel de Dakar : cas des menuisiers et mécaniciens*, 2008.

Kanté Soulèye, *Le secteur informel en Afrique subsaharienne francophone : vers la promotion d'un travail décent*, Genève, Bureau International du Travail, 2002.

Perrin Jean Marc et Boursin Philippe, *Maintenance automobile-Gestion de l'atelier : Recueil des procédures*, 1993, 49p.

WEBOGRAPHIE

<http://boursinp.free.fr/res/autoproc.pdf>: le 23/03/2023 à 10h 30 min

<https://www.agrh.fr/assets/actes/2008diouf-kane-mbodji-sarr.pdf> : le 23/03/2023 à 10h 40 min

https://fr.wikipedia.org/wiki/Universit%C3%A9_Assane-Seck_de_Ziguinchor: le 27/04/2023 à 9h 01 min

<https://mairiedeziguinchor.sn/posts/4j4/histoire-de-ziguinchor>: le 27/04/2023 à 10h

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Ziguinchor>: le 27/04/2023 à 10h 10 min

<https://mairiedeziguinchor.sn/posts/4j4/histoire-de-ziguinchor>: le 27/04/2023 à 10h 30 min

<https://www.toupie.org/Dictionnaire/Developpement.htm>: le 09 janvier 2017 à 16h 17min

<https://hypergeo.eu/developpement-definition>: le 09 janvier 2017 à 16h 20min

<https://hypergeo.eu/developpement-local>: le 09 janvier 2017 à 16h 20min

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Organisation>: le 09 janvier 2017 à 16h 30min.

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Atelier>: le 09 janvier 2017 à 16h 32min

<https://fr.wikipedia.org/wiki/M%C3%A9canicien>: le 09 janvier 2017 à 16h 32min.

<https://fr.wikipedia.org/wiki/M%C3%A9canicien>: le 09 janvier 2017 à 16h 37min.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Secteur_informel: le 09 janvier 2017 à 16h 37min.

<https://www.ansd.sn/ressources/ses/chapitres/1-demographie-zig2013.pdf>: le 17 décembre 2016 à 12h 40min

<https://www.r-magazine.ca/lartisanat-senegalais-un-heritage-culturel-unique-et-dynamique/> le 14/02/2023 à 15h18min

<https://www.au-senegal.com/artisanat,10402.html> le 14/02/2023 à 15h 23 min

<https://www.fdh.org/L-importance-de-l-artisanat-au-Senegal.html> 15h 50 min

<https://www.senegal-export.com/produits-et-services/l-artisanat.html> 15h58

<https://fonctionpublique.sec.gouv.sn/actualites/recrutement-fonction-publique>: le 09 décembre 2015 à 17h40min

<https://www.toupie.org/Dictionnaire/> le 17 décembre 2016 à 16h 12min.

<https://www.universalis.fr/>, le 25 novembre 2016 à 12h 32min.

https://www.puf.com/content/Histoire_mondiale_du_XXe_siecle le 24 novembre 2016 à 10h 20min

<https://fonctionpublique.sec.gouv.sn/actualites/recrutement-fonction-publique> le 09 décembre 2015 à 17h40min.

<https://www.jo.gouv.sn/> : le 12 mars 2015 à 16h35min.

<https://www.jo.gouv.sn/> le 12 mars 2015 à 16h37min

ANNEXES

Annexe1 : Images

CARTE DE LA COMMUNE DE ZIGUINCHOR

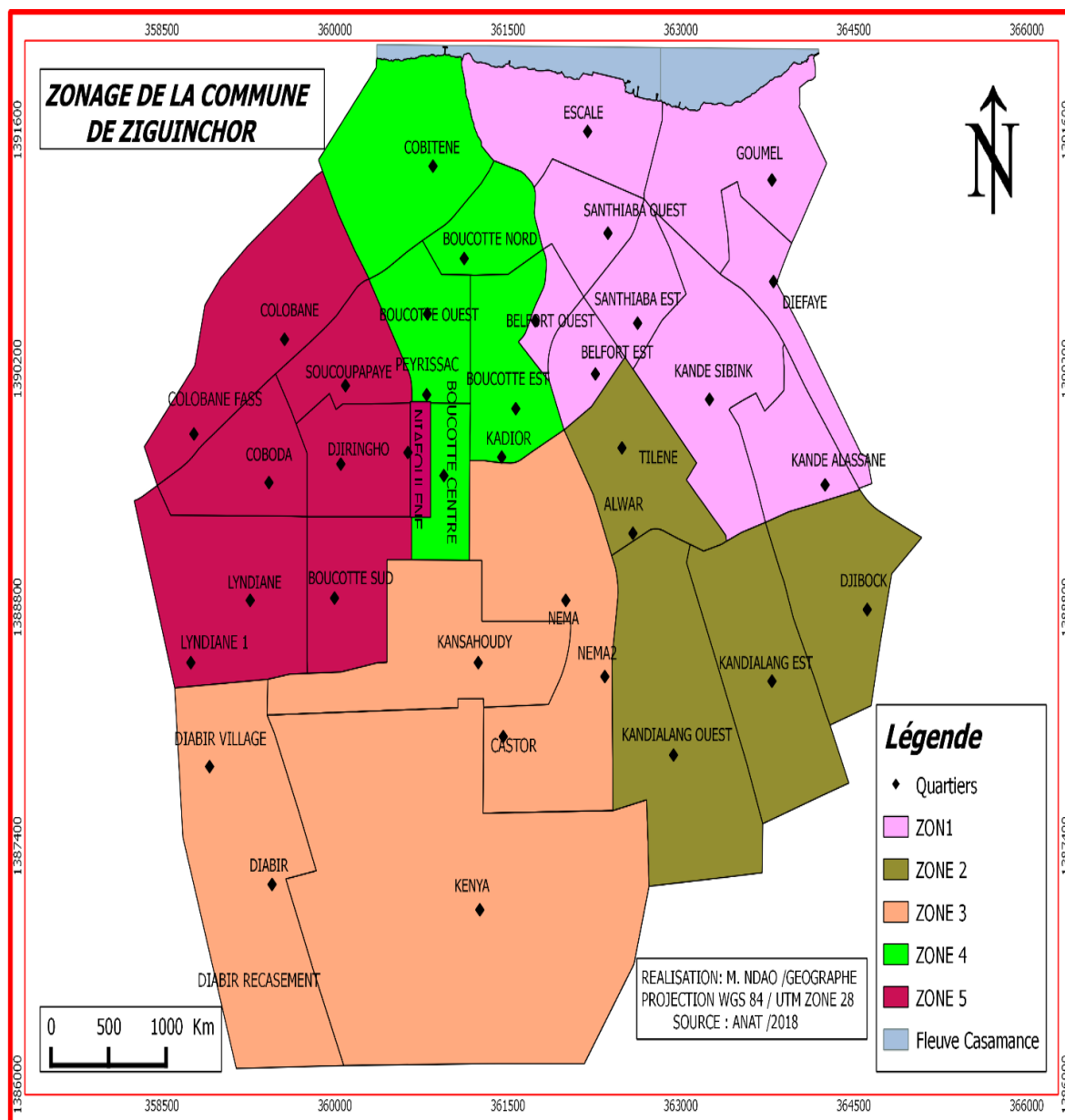


Image1 : atelier de M. Malamine Touré, mécanicien moto à Boucotte



Image2 : atelier de M. Moustapha Touunkara, mécanicien moto à Boucotte



Image3 : atelier de M. Lamine Diawara, mécaniciens auto à Boucotte



Image4 : atelier de M. Abdoulaye Diallo, mécanicien auto à Santhiaba



Image5 : atelier de M. Papis Diémé, mécanicien moto à Santhiaba



Image6 : atelier de M. Ibrahima Diédhiou, mécanicien moto à Santhiaba



Image7 : atelier de M. Landing Sané, mécanicien auto à Santhiaba



Annexes2 Tableaux

Tableau1 : tableau d'estimation des recettes de patente pour les ateliers de mécaniciens autos

| Nombre d'atelier | Montant | Recette totale |
|------------------|----------------------------|---------------------------------|
| 30 | 60.000F CFA à 150.000F CFA | 1.800.000F CFA à 4.500.000F CFA |

Tableau2 : tableau d'estimation des recettes de patente pour les ateliers de mécaniciens motos

| Nombre d'atelier | Montant | Recette totale |
|------------------|---------------------------|---------------------------------|
| 80 | 30.000F CFA à 60.000F CFA | 2.400.000F CFA à 4.800.000F CFA |

Tableau3 : tableau des recettes des ateliers autos et motos

| Ateliers | Recette par jour | Recette par mois | Recette par an |
|----------------|--------------------|--------------------|---------------------|
| Ateliers motos | 2.000F à 50.000F | 400.000F et plus | Plus de 6.000.000F |
| Ateliers autos | 20.000F à 10.0000F | 1.200.000F et plus | Plus de 10.000.000F |

Tableau4 : tableau de rémunération de la somme par jour en FCFA selon le statut dans l'atelier

| Statut | Part de chaque en FCFA | Part de la caisse en FCFA | Total |
|---------------------------|------------------------|---------------------------|--------|
| patron | 20000 | 180000 | 200000 |
| adjoint | 20000 | 160000 | 180000 |
| 2 ^{ème} adjoint | 15000 | 145000 | 160000 |
| 3 ^{ème} adjoint | 10000 | 135000 | 145000 |
| 4 ^{ème} adjoint | 5000 | 130000 | 135000 |
| 5 ^{ème} adjoint | 5000 | 125000 | 130000 |
| 6 ^{ème} adjoint | 5000 | 120000 | 125000 |
| 7 ^{ème} adjoint | 5000 | 115000 | 120000 |
| 8 ^{ème} adjoint | 5000 | 110000 | 115000 |
| 9 ^{ème} adjoint | 5000 | 105000 | 110000 |
| 10 ^{ème} adjoint | 5000 | 100000 | 105000 |
| Total | 100000 | 100000 | 200000 |

Tableau5 : tableau de rémunération de la somme par jour selon la situation
matrimoniale

| Situation matrimoniale | Part en FCFA de chaque membre | Part de la caisse | total |
|------------------------|-------------------------------|-------------------|-------|
| marié | 2500 | 7500 | 10000 |
| marié | 2500 | 5000 | 7500 |
| célibataire | 1000 | 4000 | 5000 |
| célibataire | 1000 | 3000 | 4000 |
| célibataire | 500 | 2500 | 3000 |
| célibataire | 500 | 2000 | 2500 |
| total | 8000 | 2000 | 10000 |

Annexe3 : les outils de collecte

GUIDE D'ENTRETIEN DESTINE AUX ELUS LOCAUX

IDENTIFICATION

- Age
- Sexe
- Statut matrimonial
- Profession
- Niveau d'étude

LES POLITIQUES D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

- Occupation de l'espace
- Appropriation des terres

LES POLITIQUES FINANCIERES

- Les stratégies mobilisées en matière de finance

LES POLITIQUES DE FORMATION

- Ecole de formation
- Professionnalisation
- Electronisation

Grille d'entretien pour les élus

| CONCEPTS | DIMENSIONS | INDICATEURS |
|--|---|---|
| Les politiques d'aménagement du territoire | <ul style="list-style-type: none"> • L'occupation de l'espace • L'appropriation des terres | <ul style="list-style-type: none"> • Respect des normes d'occupation et d'appropriation de l'espace ou des terres • Le métrage de la surface occupée • La distance entre les ateliers et les habitations |
| Les politiques financières | <ul style="list-style-type: none"> • Stratégies mobilisées en matière de finance | <ul style="list-style-type: none"> • Taxes • Existence de ligne budgétaire spécifique • Existence de partenaires financiers • Nature des partenaires |
| Les politiques de formation | <ul style="list-style-type: none"> • Ecole de formation • Professionnalisation • Electronisation | <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'école créé • Genre de diplôme délivré • Les spécialisations dans les écoles de formation • Existences des NTIC pour le secteur |

GUIDE D'ENTRETIEN DESTINE AUX MECANICIENS

IDENTIFICATION

- Age
- Sexe
- Statut matrimonial
- Niveau d'étude

LE FONCTIONNEMENT DE L'ATELIER

- La répartition des tâches
- Le recrutement
- Le temps de travail

SITUATION SOCIOECONOMIQUE

- La socialisation
- Le revenu des membres
- Les recettes de l'atelier

Grille d'entretien pour les mécaniciens

| CONCEPTS | DIMENSIONS | INDICATEURS |
|--------------------------------|---|--|
| Le fonctionnement de l'atelier | <ul style="list-style-type: none"> • La répartition des tâches • Le recrutement • Le temps de travail | <ul style="list-style-type: none"> • Le nettoyage de l'atelier • L'accueil de la clientèle • Le montage des pièces • La négociation et la fixation des prix • Heures d'ouverture et de fermeture • Les critères de recrutement |
| La situation socioéconomique | <ul style="list-style-type: none"> • La socialisation • Le revenu des membres • Les recettes de l'ateliers | <ul style="list-style-type: none"> • Le respect entre les membres • Le respect des normes et valeurs • Le revenu journalier des membres • Recettes mensuelles |

Liste des personnes interviewées

| Prénoms | Noms | Profils |
|------------------|-----------|---|
| Daouda | Dramé | Responsable de l'apprentissage et de l'artisanat (IA) |
| Abdou | Thioye | Président (AATAA) |
| Boubacar | Diédhiou | Agent technique (CMZ) |
| Simon | Sambou | Secrétaire Général (CMZ) |
| Moussa | Ngom | Agent technique (Mairie) |
| Papiss Ansoumana | Diémé | Agent de recouvrement (RPM) |
| Thomas | Namatane | Apprenti |
| Landing | Sané | Chef d'atelier |
| Malamine | Touré | Chef d'atelier |
| Lamine | Diawara | Chef d'atelier |
| Papis | Diémé | Chef d'atelier |
| Ibrahima | Diédhiou | Chef d'atelier |
| Abdoulaye | Diallo | Chef d'atelier |
| Moustapha | Touunkara | Chef d'atelier |
| Aliou | Coly | Apprenti |

TABLE DES MATIERES

| | |
|--|----|
| DEDICACES..... | 1 |
| REMERCIEMENTS..... | 2 |
| SOMMAIRE..... | 3 |
| LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS..... | 4 |
| INTRODUCTION..... | 6 |
| PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE..... | 8 |
| CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE..... | 9 |
| 1-1 REVUE DE LA LITTÉRATURE..... | 9 |
| 1-2 PROBLEMATIQUE..... | 16 |
| 1-3 OBJECTIFS DE LA RECHERCHE..... | 27 |
| 1-3-1 OBJECTIF GENERAL..... | 27 |
| 1-3-2 OBJECTIFS SPECIFIQUES..... | 27 |
| 1-4 HYPOTHESES..... | 27 |
| 1-4-1 HYPOTHESE PRINCIPALE..... | 27 |
| 1-4-2 HYPOTHESES SECONDAIRES..... | 27 |
| 1-5 JUSTIFICATION DU CHOIX DE L'ETUDE..... | 28 |
| 2. CADRE D'ANALYSE..... | 29 |
| 2-1 DEFINITION DES CONCEPTS..... | 29 |
| 2-2 MODELE THEORIQUE..... | 33 |
| CHAPITRE 2 : CADRE METHODOLOGIQUE..... | 36 |
| 2-1 L'UNIVERS DE L'ETUDE..... | 36 |
| 2-2 PRESENTATION ET DELIMITATION DU LIEU D'ETUDE..... | 37 |
| 2-2-1 DANS LE QUARTIER DE BOUCOTTE..... | 37 |
| 2-2-2 DANS LE QUARTIER DE SANTHIABA..... | 41 |
| 2-3 POPULATION CIBLEE..... | 51 |
| 2-4 METHODE ET TECHNIQUE D'INVESTIGATION..... | 51 |
| 2-4-1 L'APPROCHE QUALITATIVE..... | 52 |
| 2-4-1-1 L'ENTRETIEN (LE GUIDE D'ENTRETIEN)..... | 52 |
| 2-4-1-2 L'OBSERVATION..... | 52 |
| 2-4-1-2-1 OBSERVATION DIRECTE..... | 53 |
| 2-4-1-2-2 L'OBSERVATION INDIRECTE..... | 53 |
| 2-4-1-2-3 L'OBSERVATION INTERMEDIAIRE..... | 53 |
| 2-5 DIFFICULTES RENCONTREES..... | 54 |

| | |
|--|----|
| DEUXIEME PARTIE..... | 55 |
| CHAPITRE 1 : LES POLITIQUES COMMUNALES | 56 |
| 1-1 LES POLITIQUES D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE..... | 56 |
| 1-1-1 L'OCCUPATION DE L'ESPACE..... | 56 |
| 1-2 LES STRATEGIES MOBILISEES EN MATIERE DE FINANCE..... | 58 |
| 1-3 LES POLITIQUES DE FORMATION..... | 61 |
| CHAPITRE 2 LE FONCTIONNEMENT DE L'ATELIER..... | 66 |
| 2-1 LE RECRUTEMENT..... | 66 |
| 2-2 LA REPARTITION DES TACHES..... | 70 |
| 2-3 LE TEMPS DE TRAVAIL..... | 73 |
| CHAPITRE 3 L'IMPACT SOCIOECONOMIQUE DES ATELIERS..... | 76 |
| 3-1 L'IMPACT SOCIAL..... | 76 |
| 3-1-1 LA SOCIALISATION..... | 76 |
| 3-2 L'IMPACT ECONOMIQUE..... | 77 |
| 3-2-1 LES RECETTES DE L'ATELIER..... | 77 |
| 3-2-2 LE REVENU DES MEMBRES..... | 78 |
| CONCLUSION..... | 82 |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 83 |
| ANNEXES..... | 86 |